

HOTTON

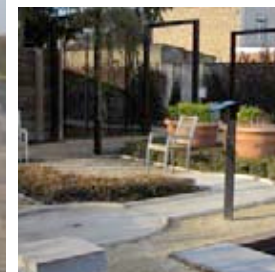
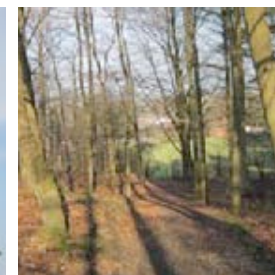
PROJETS DE DYNAMISATION TOURISTIQUE ET COMMERCIALE DU PÔLE TOURISTIQUE DE HOTTON

Etude réalisée à la demande du Centre d'Ingénierie Touristique
de Wallonie et d'IDELUX, province du Luxembourg

5 MARS 2012



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR.



Projets de dynamisation touristique et commerciale du pôle touristique de Hotton

Partie 1 : Diagnostic

Partie 2 : Orientations et perspectives de dynamique touristique et commerciale

Projets de dynamisation touristique et commerciale du pôle touristique de Hotton

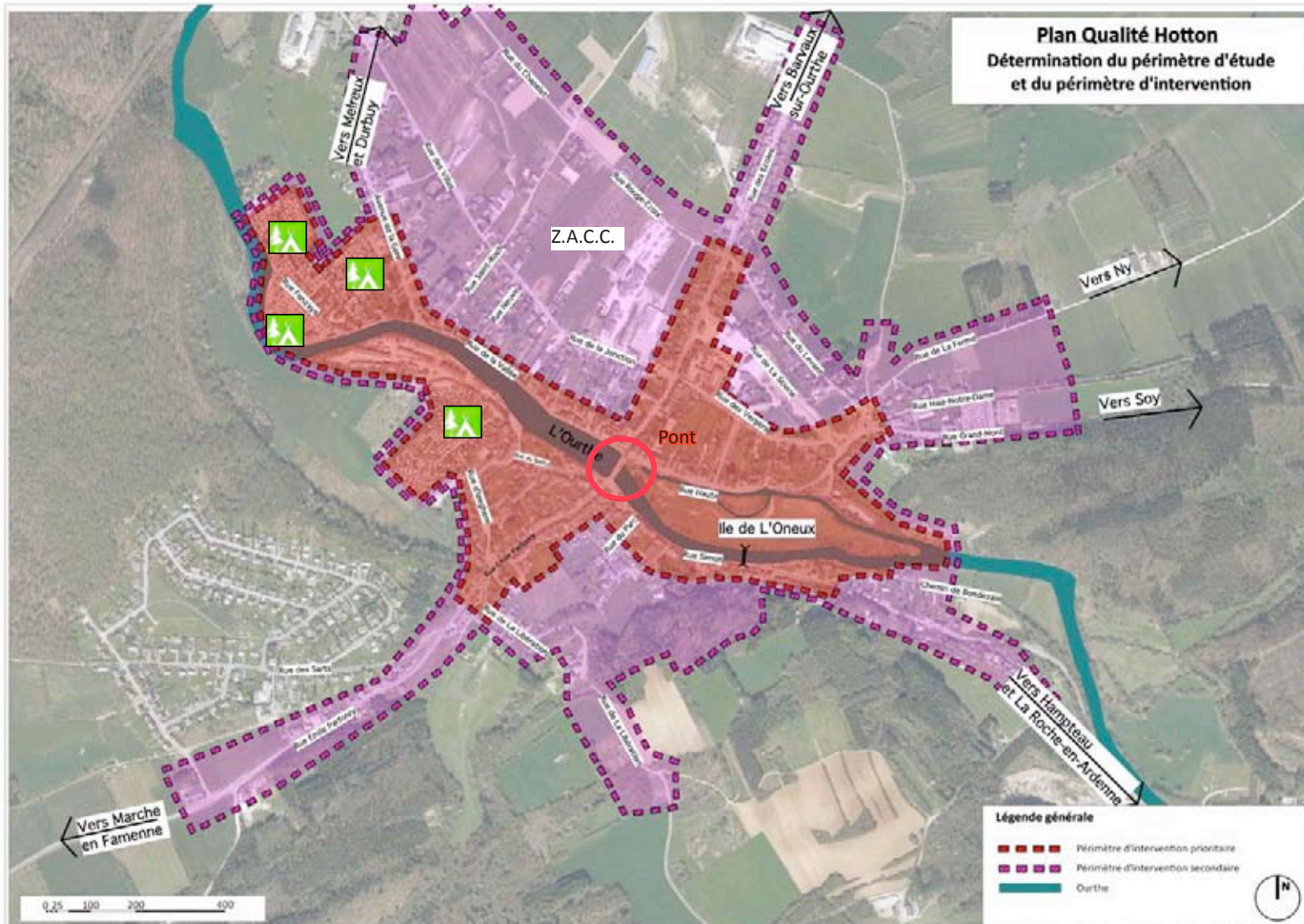
Partie 1 : Diagnostic

- Définition du périmètre d'étude et du périmètre d'intervention
- Situation juridique
- Organisation spatiale
- Organisation territoriale

Partie 2 : Orientations et perspectives de dynamique touristique et commerciale

Partie 1 : Diagnostic

Définition du périmètre d'étude et du périmètre d'intervention



Description

Le périmètre d'étude : concerne une réflexion plus globale en intégrant les entrées de ville, la Z.A.C.C. (entre les rues Rouge-Croix et rue de la Jonction) et les routes de liaisons.

Cette réflexion élargie permettra de mieux définir les actions à réaliser dans le périmètre d'intervention.

Le périmètre d'étude est défini :

- Au Nord-Ouest par la ZACC localisée entre les rue de la Jonction et Rouge-Croix;
- A l'Ouest par les campings et la scierie;
- A l'Est par les liaisons menant à Ny et Soy;
- Au Sud-Ouest par la N86 menant à Marche-en-Famenne.

Le périmètre d'intervention : est celui pour lequel seront proposées des actions concrètes et des propositions d'aménagements.

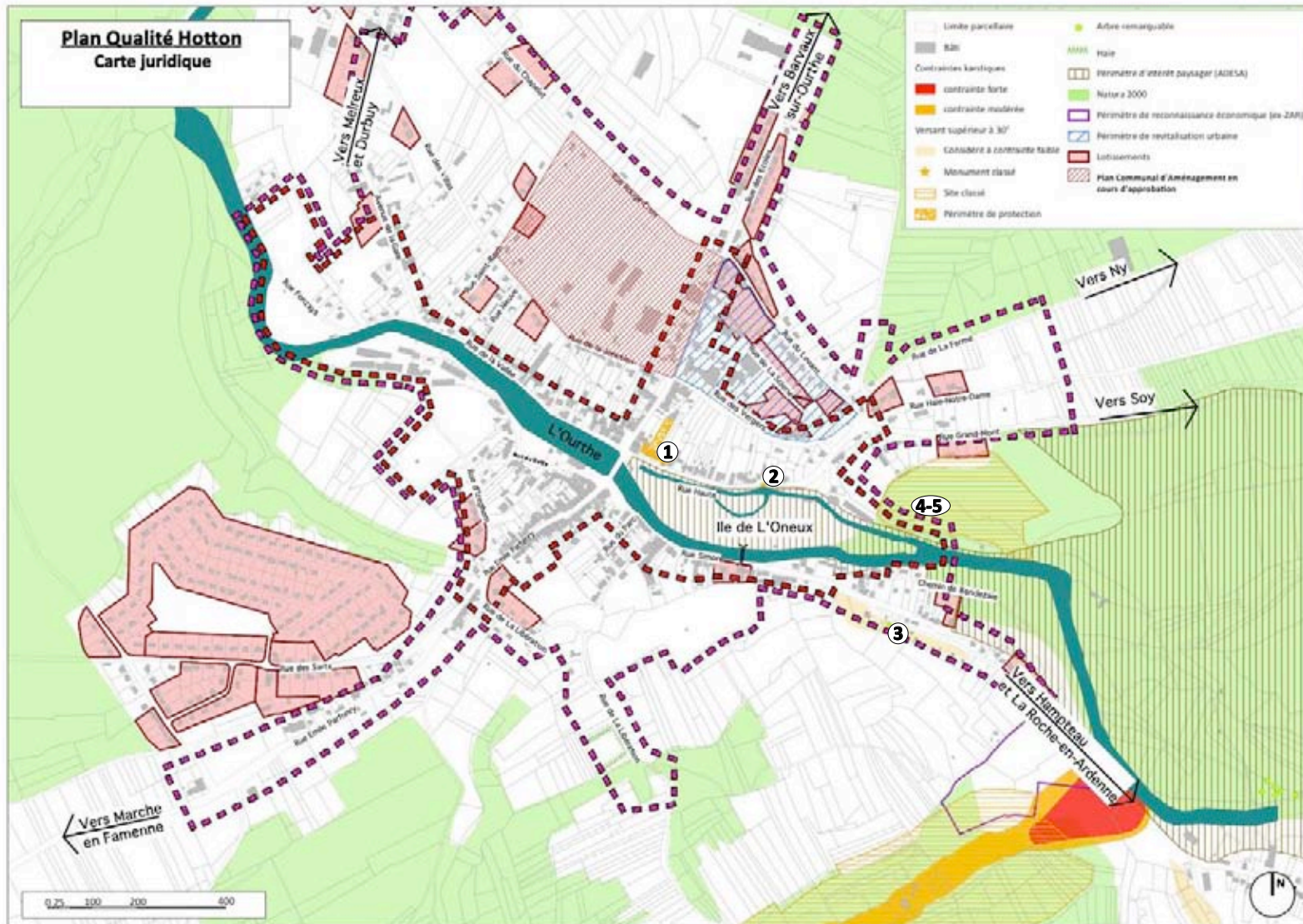
Le périmètre intègre l'hypercentre d'Hotton, l'île de l'Oneux jusqu'aux campings à l'ouest du village.

Le périmètre d'intervention est défini :

- Par l'axe traversant Nord/Sud (rue des Ecoles+Pont+Rue Emile Parfonry);
- Par l'axe de l'Ourthe, qui actuellement coupe le village en 2 parties reliées par un seul pont;
- Par le centre du village;
- Au Nord-Ouest par la rue de la Vallée
- A l'Ouest par les Campings et la Scierie;
- A l'Est par la limite de l'île de l'Oneux et à la frontière avec les rochers de Renissart.

Partie 1 : diagnostic

Situation juridique - Carte juridique



Monuments classés

1. La Maison Godenir (S.I)
2. Le Moulin à eau Faber

Arbres remarquables

3. Route de Rendeux - Chapelle St-Antoine (4 sujets entourant la Chapelle)

Périmètre de protection du patrimoine

Site de la Maison Godenir

Site Classé

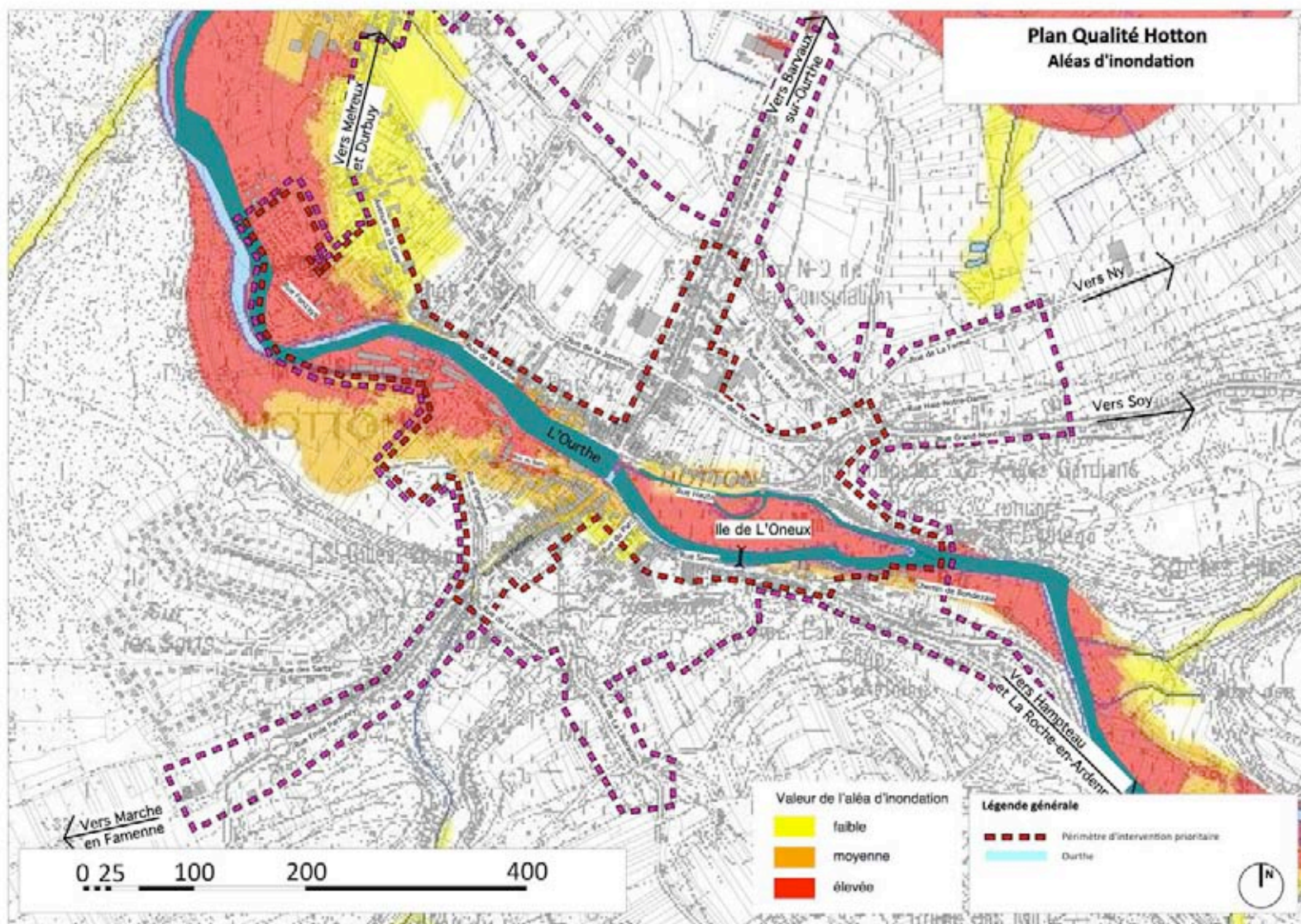
Les Rochers de Renissart (4)
D'une altitude de 55m, les rochers comptent un peu plus de 2kms d'escalade. La prairie en rive de l'Ourthe et le plateau du Camp romain (5) ont été rétrocedés à la commune.

Périmètre de revitalisation urbaine

Quartier récemment construit et toujours en cours de construction.

Périmètre d'intérêt paysager (ADESA)

L'île de l'Oneux est reprise dans ce périmètre



Description

Hotton, située en pleine vallée, souffre périodiquement des inondations. Les zones habitables sont aussi touchées. Les zones reprises sur carte ont été délimitées en référence aux photos aériennes prises au cours de la crue de février 1984 et ensuite aux crues de 1993 et 1995.

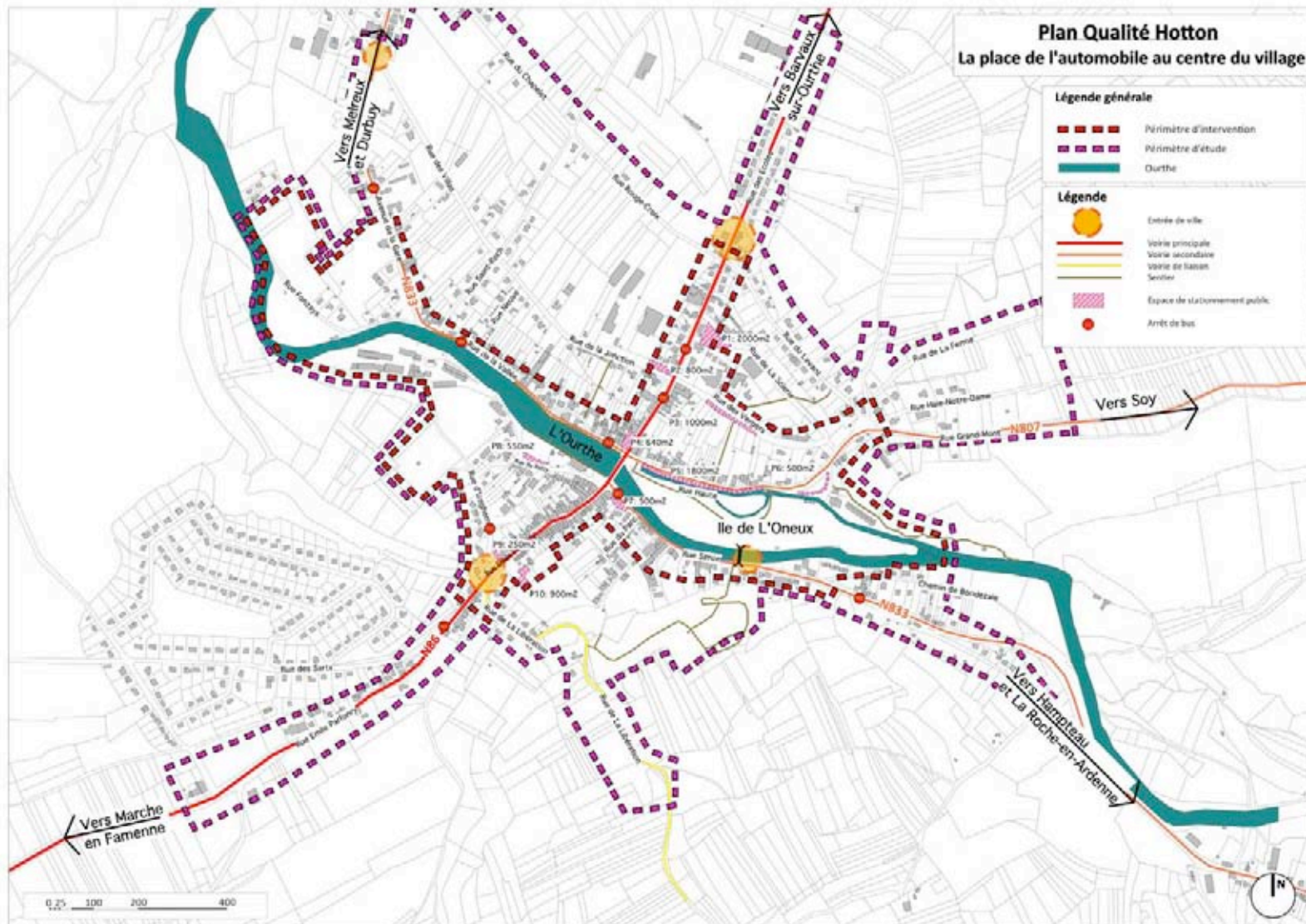
Des mesures sont prises dans le cadre du contrat de rivière sur Ourthe afin de diminuer les dégâts dus aux phénomènes d'inondations:

- Dans l'attente d'un RCU luttant contre les dégâts dus aux inondations, il y a refus de permis lorsque la zone d'inondation est encore libre de toute occupation foncière
- Favoriser l'entretien et la plantation des haies et en limiter l'arrachage
- Prôner l'utilisation de cultures et de techniques culturales favorisant l'infiltration des eaux
- Limiter la canalisation des fossés et entretenir les fossés enherbés
- Conseiller l'installation de citernes d'eau de pluie d'une capacité suffisante

Des applications commencent donc à être réalisées pour lutter contre les inondations mais des parties du village restent fortement exposées (la partie ouest de Hotton) et des interventions plus lourdes doivent être envisagées.

Partie 1 : diagnostic

Organisation spatiale - la place de l'automobile dans la ville



Description

La voirie principale (N86) dessert le centre du village par la rue commerçante jusqu'au Centre culturel du village .

Deux entrées de ville importantes ponctuent cette voirie: Au Sud (en venant de Marche-en-Famenne), le carrefour de la rue Emile Parfonry avec la rue de La Libération. Au Nord, (en venant de Barvaux), le carrefour de la rue des Ecoles avec la rue du Levant.

Le centre du village est aussi traversé par deux routes secondaires: N833 (Melreux-Hampteau) et la N807 (Hotton-Pont d'Erezée) .

Venant de Melreux, l'entrée de ville se dessine au croisement de la rue des Villas avec la rue de la Gare.

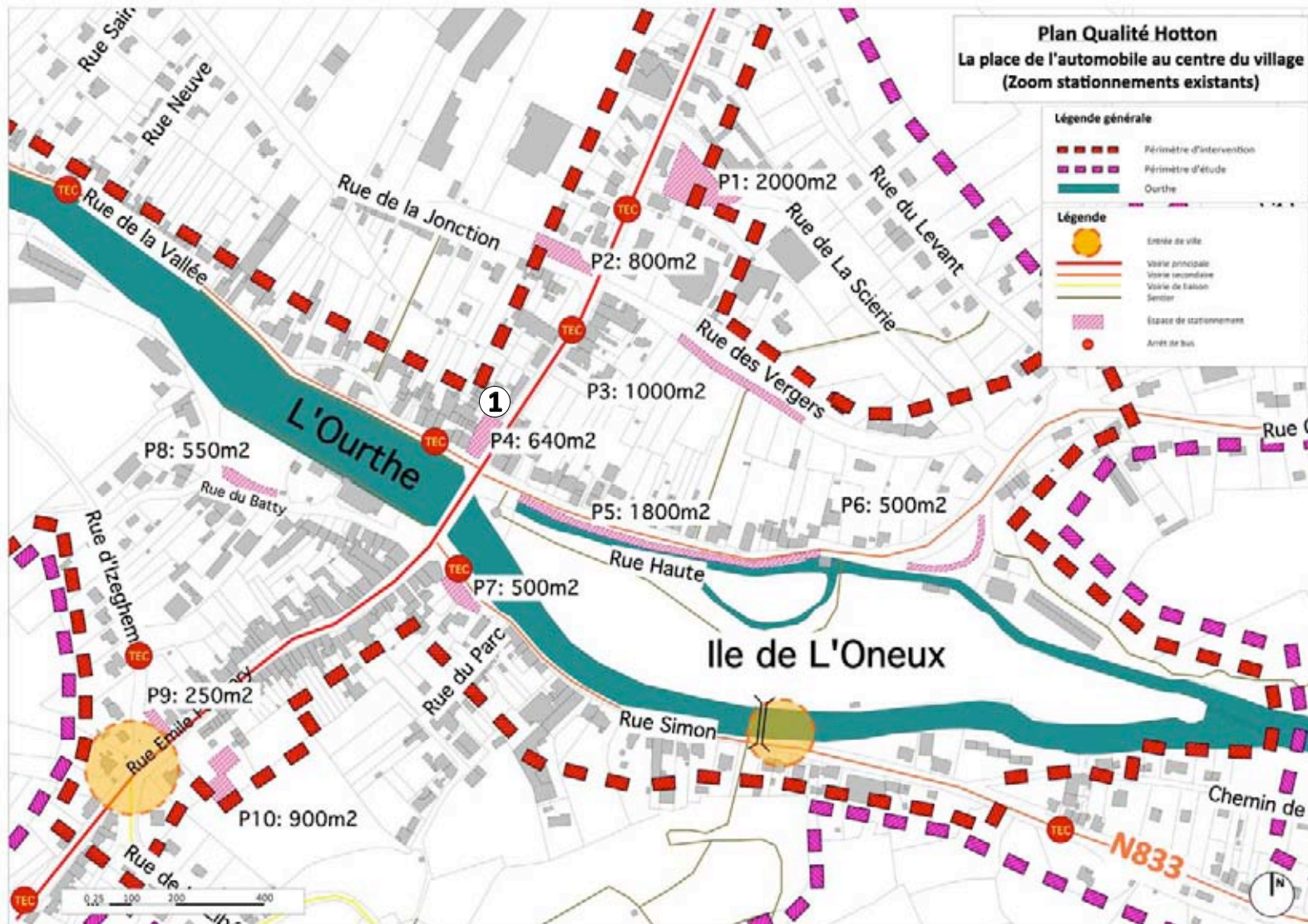
Venant de la Roche-en-Ardenne, l'entrée de ville est marquée sur la rue Simon là où l'Ourthe devient visible peu avant la passerelle piétonne.

Statut des voiries:

- Routes régionales: N86 et N833
- Route provinciale: N807

Partie 1 : diagnostic

Organisation spatiale - la place de l'automobile dans la ville



Description

Plusieurs parkings publics sont disponibles dans le centre (rue Haute, rue Simon, place Saint-Nicolas (1)).

Un parking public a également été aménagé rue de la Scierie, à coté de la Place du Chat.

Lors d'événements, des zones de parkings de délestage sont organisés sur des prairies, en collaboration avec des agriculteurs.

Il semble que le village ne manque pas d'emplacements.

Partie 1 : diagnostic

- Qualité territoriale

- Entrées de ville
- Perspectives urbaines
- l'Ourthe et l'île de l'Oneux
- Façades
- Trottoirs et voiries
- Parkings
- Espaces publics ,récréatifs et de convivialité
- Aménagements paysagers et fleurissement
- Mobilier urbain
- Eclairage et mise en lumière
- Signalisation et signalétique touristique

Partie 1 : diagnostic

Qualité territoriale - Entrées de ville - Entrée Nord en venant de Barvaux-sur-Ourthe par la rue des Ecoles



1. Rue des Ecoles - vue vers le centre, à hauteur de l'Hôtel-Restaurant le Brisson
Lg voirie: 7m pour +/-14m30 d'accotements



2. Signalisation de l'entrée de Ville
Lg voirie: 7m pour +/-14m30 d'accotements

Points forts

- Passage piéton sécurisé à hauteur du Centre Culturel
- Réfection d'une partie des trottoirs
- Eclairage adapté au niveau de l'entrée de ville
- Entrée marquée par des alignements d'arbres

Points faibles

- Route en ligne droite jusqu'au centre
- Entrée de ville simplement marquée par un panneau signalétique
- Aucun dispositif de ralentissement
- Alignements d'arbres interrompus dès l'arrivée dans le centre
- Présence importante de câbles aériens
- Accotements asphaltés augmentant visiblement l'emprise de la voirie



3. Rue des Ecoles - vue vers le centre
Lg voirie: 7m15 pour +/-5m15 d'accotements



4. Rue des écoles - vue vers Barvaux à partir du Centre culturel
Lg voirie: 7m15 pour +/-5m15 d'accotements



5. Croisement Rue Rouge-Croix et rue du Levant - entrée de ville ressentie
Lg voirie: 7m15 pour +/-5m15 d'accotements

Partie 1 : diagnostic

Qualité territoriale - Entrées de ville - Entrée Sud en venant de Marche-en-Famenne par la rue Emile Parfonry



Points forts

- Approche de Hotton signalée par des panneaux touristiques

Points faibles

- Entrée de ville rectiligne sans aucun dispositif de ralentissement
- Carrefour dangereux, surlargeur de voirie, aménagement type autoroutier
- Trottoirs très étroits
- Eclairage autoroutier
- Présence importante de câbles aériens
- Entrée de ville seulement ressentie au niveau du bâti resserré. Aucun aménagement supplémentaire sur la voirie où les accotements ne permet de l'identifier.



1. Rue Emile Parfonry - Entrée de Ville signalée



2. Rue Emile Parfonry - Vue en sortant de Hotton



3. Rue Emile Parfonry - Entrée de ville ressentie
Lg voirie: 6m20 pour +/-5m40 d'accotements



4. Rue Emile Parfonry - Entrée de ville ressentie

Partie 1 : diagnostic

Qualité territoriale - Entrées de ville - Entrée Sud-Est en venant de Hampteau par la rue Simon



Points forts

- Le bâti continu indique assez vite l'entrée en ville
- La présence de l'Ourthe est aussi un indicateur direct

Points faibles

- Vitesse de circulation élevée car axe routier important et aménagements également trop routiers
- Pas de dispositif de ralentissement
- Eclairage autoroutier
- Qualité des revêtements de sol médiocre
- Au niveau de la passerelle piétonne menant à l'île de L'Oneux, la traversée n'est pas sécurisée
- Présence importante de câbles aériens



1. Rue Simon



2. Rue Simon

Partie 1 : diagnostic

Qualité territoriale - Entrées de ville - Entrée Nord-Ouest en venant de Melreux par l'avenue de la Gare



Melreux et gare



1. Avenue de la Gare



1. Rue des Villas



1. Avenue de la Gare vers le Centre

Points forts
<ul style="list-style-type: none"> - Entrée de ville rurale - Axe Hotton-Melreux où se situe la gare

Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - Vitesse de circulation élevée - Aménagements autoroutiers - Pas d'accotement piéton sur une partie de la voirie - Aucun dispositif de ralentissement - Panneau directionnel seulement présent à hauteur de la Vallée - Eclairage autoroutier - Présence importante de câbles aériens



2. Rue de la Vallée- entrée de ville ressentie



3. Rue de la Vallée- entrée de ville ressentie



3. Rue de la Vallée vers le Centre
Lg voirie: 7m30 pour +/-3m60 d'accotements

Partie 1 : diagnostic

Qualité territoriale - Perspectives urbaines et vues paysagères



Rue du Batty



Rue de la Vallée



Ile de L'Oneux



Moulin à eau Faber



Parc communal



Parc communal



Vue de la Tour - Parc communal

Points forts

- Paysage ouvert vers le centre ville à partir des rues riveraines de l'Ourthe
- Abords de l'Eglise également très ouverts
- L'île de l'Oneux est très présente au centre de Hotton et offre un attrait paysager important en participant aussi à la mise en valeur du patrimoine architectural.
- L'ambiance boisée plus fermée à l'intérieur du Parc communal présente une toute autre séquence paysagère de qualité directement accessible.
- La tour aménagée au centre du parc communal offre une vue d'ensemble sur le village.

Partie 1 : diagnostic

Qualité territoriale - Perspectives urbaines et vues paysagères



L'île de L'Oneux



Rue haute



Rue Haute



Rue de la Vallée



Rue Simon



Rue Simon



Place Saint-Nicolas



Stationnement - rue Simon



Points faibles

- Vues sur l'île de L'Oneux fermées à partir de la rue Haute alors que le patrimoine architectural pourrait être mis en valeur
- la rue Haute, assez ouverte, se referme avec la création de parkings perpendiculaires le long de l'Ourthe.
- Vues négatives sur les hangars de la scierie d'autant qu'ils sont d'aspect vétustes
- Ambiance très routière en plein centre à hauteur du pont
- Les places ou rues qui forment des ouvertures (Place Saint-Nicolas, rue Simon) sont encombrées par des places de parkings mal intégrés

Partie 1 : diagnostic

Qualité territoriale - L'Ourthe et l'Île de l'Oneux - Perception et utilisation



L'Ourthe



Le Kiosque



L'Ourthe



L'Ourthe



Panneau didactique: information pêche

Points forts

- Rives aménagées, volonté d'ouverture de la rivière sur le village
- Mise en valeur du patrimoine architectural
- Rives naturelles là où le passage ne se fait pas
- Activités développées: pêche, kayak.
- De nombreux festivals prennent place sur l'île durant la période estivale
- Les rives de L'Ourthe ainsi que l'île sont situées en zone d'intérêt paysager
- Le contrat de rivière de L'Ourthe sensibilise et coordonne des actions concrètes dans le but de valoriser et protéger le patrimoine naturel de la rivière

Points faibles

- Malgré ses ouvertures, l'île reste assez fermée visuellement au reste du village
- La qualité médiocre des eaux ne permettrait pas la baignade mais des résultats récents tendent vers une amélioration considérable.
- L'Ourthe est accessible visuellement mais peu en pratique pour les promeneurs
- La protection en zone d'intérêt paysager peut être contraignante pour des propositions d'aménagements futurs



Île de l'Oneux



Festival Lasemo

Partie 1 : diagnostic

Qualité territoriale - Façades, vitrines et enseignes



Rue Haute



Rue de la Vallée



Rue Emile Parfonry



Rue des Ecoles

Points forts

- Nombreuses façades de qualité en moëllons calcaire
- Homogénéité des matériaux et des colorimétries: utilisation parcimonieuse de la pierre et de la brique
- Restauration de maisons à colombages
- Harmonisation de la brique plus récente avec la pierre
- Rénovations harmonieuses avec le style traditionnel
- Intégration de certaines enseignes et vitrines dans l'architecture traditionnelle



Syndicat d'Initiative - Rue Haute



Rue des Ecoles



Rue des Ecoles



Rue des Ecoles



Rue Emile Parfonry

Points faibles

- Hétérogénéité des colorimétries: brique en plusieurs tons
- Encombrement des rez par des enseignes commerciales trop imposantes
- Intégration de bâtiments en parpaings
- Contraste élevé entre les constructions de type traditionnel et les constructions/renovations d'après guerre ou récentes
- Contraste du nouveau lotissement, rue de la Scierie avec le centre de village
- Rue Simon, maisons en moëllons et colombage non entretenues
- Complexe sportif contrastant fortement avec les bâtiments communaux



Rue des Vergers



Rue de la Scierie



Rue Simon



Rue Simon

Partie 1 : diagnostic

Qualité territoriale - Trottoirs et voiries



Rue Haute



Rue de la Scierie



Rue des Ecoles



Rue du Batty



Rue du Batty



Rue Haute



Rue de la Jonction



Rue Haute



Rue des Vergers

Points forts

- Homogénéité dans les matériaux récents utilisés pour les espaces publics (aménagements récents = travaux d'égouttage (plan triennal), trottoirs aménagés au fur et à mesure)
- Aménagement récent de la place de l'Eglise
- Alignement d'arbres dans la rue du Batty
- Revêtement asphaltique récemment refait dans les axes principaux, excepté rue Simon
- Aménagement cyclable sécurisé dans la rue de la Jonction
- Aménagement des entrées de sentiers de promenades piétonnes et cyclables, sécurisation des carrefours à l'aide de peinture rouge

Partie 1 : diagnostic

Qualité territoriale - Trottoirs et voiries



Rue Simon



Rue Haute



Rue Emile Parfonry



Rue Simon



Rue Simon



Rue de la Vallée



Rue Haute - Entrée sentier rochers Renissart



Rue Haute



Rue de la Vallée



Rue de la Vallée

Points faibles

- Junctions entre les matériaux, les filets d'eau peu harmonieux et aboutissant à rien dans certaines rues (Rue Haute et rue Simon)
- Etranglement de la largeur des trottoirs notamment dans la rue Commercante Emile Parfonry et la rue Simon
- Pas de distinction de matériaux entre la voirie et les accotements (rue Simon)
- Pas de réseau cyclable clairement marqué dans le centre
- Entrée sentier Rochers de Renissart non marquée, blocs d'arrêt en béton devant l'entrée
- Revêtements en graviers non entretenus
- Hétérogénéité dans le choix des matériaux des trottoirs, rue de la Vallée

Points forts

- Grande zone de parking à l'entrée de la rue Emile Parfonry en intérieur d'îlot
- Parking paysager face au Delhaize
- Pas de problèmes de stationnement en général
- Accord pour l'emplacement de parkings de délestage lors d'événements

Points faibles

- Zones de stationnement perpendiculaires, notamment rue Haute le long de l'Ourthe
- Encombrement des espaces publics déjà peu présents dans le centre par des parkings (ex: Place Saint-Nicolas, rue Simon,...)
- Zones de parkings peu esthétiques, non paysagers et de faible qualité environnementale (perméabilité,...)
- Parkings périphériques peu entretenus et sous utilisés



Rue Emile Parfonry



Rue Haute



Rue Simon



Place Saint-Nicolas



Rue du Batty



Rue de la Scierie



Rue Haute



Rue de la Scierie



Rue d'Izeghem

Partie 1 : diagnostic

Qualité territoriale - Espaces publics, récréatifs et de convivialité



Place de l'Eglise - rue du Batty



Sentier - Rue de la Vallée

Points forts

- Place de l'Eglise récemment aménagée mais peu ouverte sur l'Ourthe
- Liaisons piétonnes inter-quartiers
- Plaine de jeux intergénérationnelle dans un cadre paysager de qualité
- Grande valeur patrimoniale et esthétique du Kiosque sur l'île de l'Oneux
- Harmonie des matériaux utilisés pour les aménagements récents
- Aménagement espace public à l'effigie de la liaison Ravel Hotton-Ny

Points faibles

- Place Zully aménagée récemment sur une largeur de trottoir assez étroite, encombrement inutile de mobilier urbain
- Place Saint-Nicolas consacrée entièrement au stationnement
- Localisation du Skate park décentrée et aménagement minimum
- Place du Chat aménagée indépendamment de la valorisation du Centre de Hotton car déconnectée de ce dernier.



île de l'Oneux



Kiosque



Rue des Vergers



Rue Simon



Place Saint-Nicolas



Rue du Batty



Rue de la Scierie

Points forts

- Parc communal riche en promenades
- Signalétique sur la nomenclature des arbres le long de la promenade thématique
- Aménagement d'une tour d'observation dans le parc
- Effort sur un fleurissement plus contemporain dans le centre d'Hotton (ex: Place de L'Eglise)
- Alignement d'arbres et massifs de haies taillées dans la Rue du Batty



Parc communal



Parc communal



Place de l'Eglise - Rue du Batty



Parc communal



Parc communal

Points faibles

- Entrée du parc communal peu visible
- Fleurissement harmonieux et moderne combiné à un fleurissement trop classique et parfois surabondant (place Zully)
- Choix du mobilier et de l'emplacement de bacs de plantations pas toujours judicieux (rue Simon)



Pont - rue des Ecoles



Entrée Parc communal



Place Saint-Nicolas



Place Zully



Rue Simon

Partie 1 : diagnostic

Qualité territoriale - Mobilier urbain



Rue Simon



île de l'Oneux



Place de l'Eglise - rue du Batty



Kiosque



Kiosque



Rue de la Vallée

Points forts

- Utilisation du bois dans les zones 'naturelles'
- Intégration de banquettes en bois sur mesure à l'aménagement environnant
- Utilisation d'un mobilier exclusif et moderne pour le Kiosque et ses abords
- Abris de bus en bois
- Entrée du golf: intégration d'une palissade bois en harmonie avec le mur existant

Points faibles

- Accumulation de mobilier aux endroits où il est superflu
- Modèles de mobilier hétérogènes parfois situés à quelques mètres des uns des autres
- Clôtures non entretenues et pas adaptées le long des sentiers de promenade.



Rue de la Scierie



Sentier vers rue des Vergers



Rue Simon

Points forts

- Eclairage des monuments patrimoniaux
- Eclairage des sentiers de promenade
- Eclairage de sécurité aux abords des passages piétons
- Toutes les rues sont relativement bien éclairées en général
- Eclairage des petits espaces publics



Passerelle



Sentier vers rue des Vergers



Rue des Ecoles



Rue de la Vallée



Rue de la Vallée



Place de l'Eglise - Rue du Batty



Rue des Vergers



Place de l'Eglise - rue du Batty



Rue Haute



Rue de la Vallée

Points faibles

- Hétérogénéité des mobiliers d'éclairage (ex: présence de deux choix de luminaires différents dans la rue Haute)
- Lampes autoroutières assez présentes excepté dans l'hypercentre
- Choix des candélabres hétérogène dans le centre
- Câblage électrique aérien omniprésent
- Spectre lumineux hétérogène
- Place de l'Eglise: éclairage réduit

Points forts

- Balisage des promenades homogène
- Signalisation des points importants de la ville : Centre, campings, cimetière militaire...
- Panneau digital à l'entrée de la Ville
- Panneaux informatiques promenades
- Panneaux touristiques en plusieurs langues : sur l'île de l'Oneux



Points faibles

- Surenchère de panneau indicateurs non-officiels
- Accumulation des panneaux de signalisation au centre de Hotton générant de la confusion
- Emplacements non stratégique des panneaux de signalisation
- Balisage parfois peu visible



- Structurer un cluster touristique, un pôle central
- Créer un centre : développer les aménagements sur le pont et les quais
- Dynamiser l'île, définir une typologie des équipements mobiles et événementiels, améliorer la visibilité d'ensemble de l'île et de l'Ourthe.
- Adapter le gabarit des voiries du cluster touristique au profit du piéton et du développement HORECA.
- Etudier les possibilités d'acquisition et de développement des propriétés communales au profit du tourisme (HORECA – Réorganisation des parkings)

Partie 2 : Orientations et perspectives de dynamique touristique et commerciale

Partie 1 : Diagnostic

Partie 2 : Orientations et perspectives de dynamique touristique et commerciale

Partie 2 : Orientations et perspectives de dynamique touristique et commerciale

Plan général de présentation

Fiche action n°1: Gestion dynamique de la circulation

Fiche action n°2: Aménagement d'un pôle central

Fiche action n°3: Mettre en valeur les plages de l'Ourthe et l'île de l'Oneux

Fiche action n°4: Structuration du cœur de Ville, opération foncière, dynamique commerciale et hébergements touristiques

Fiche action n°5: Façades, vitrines et enseignes

Fiche action n°6: Eclairage et mise en lumière

Fiche action n°7: Aménagement général: Mobilier urbain et mobilier horeca

Fiche action n°8: Aménagement général: Végétalisation et fleurissement

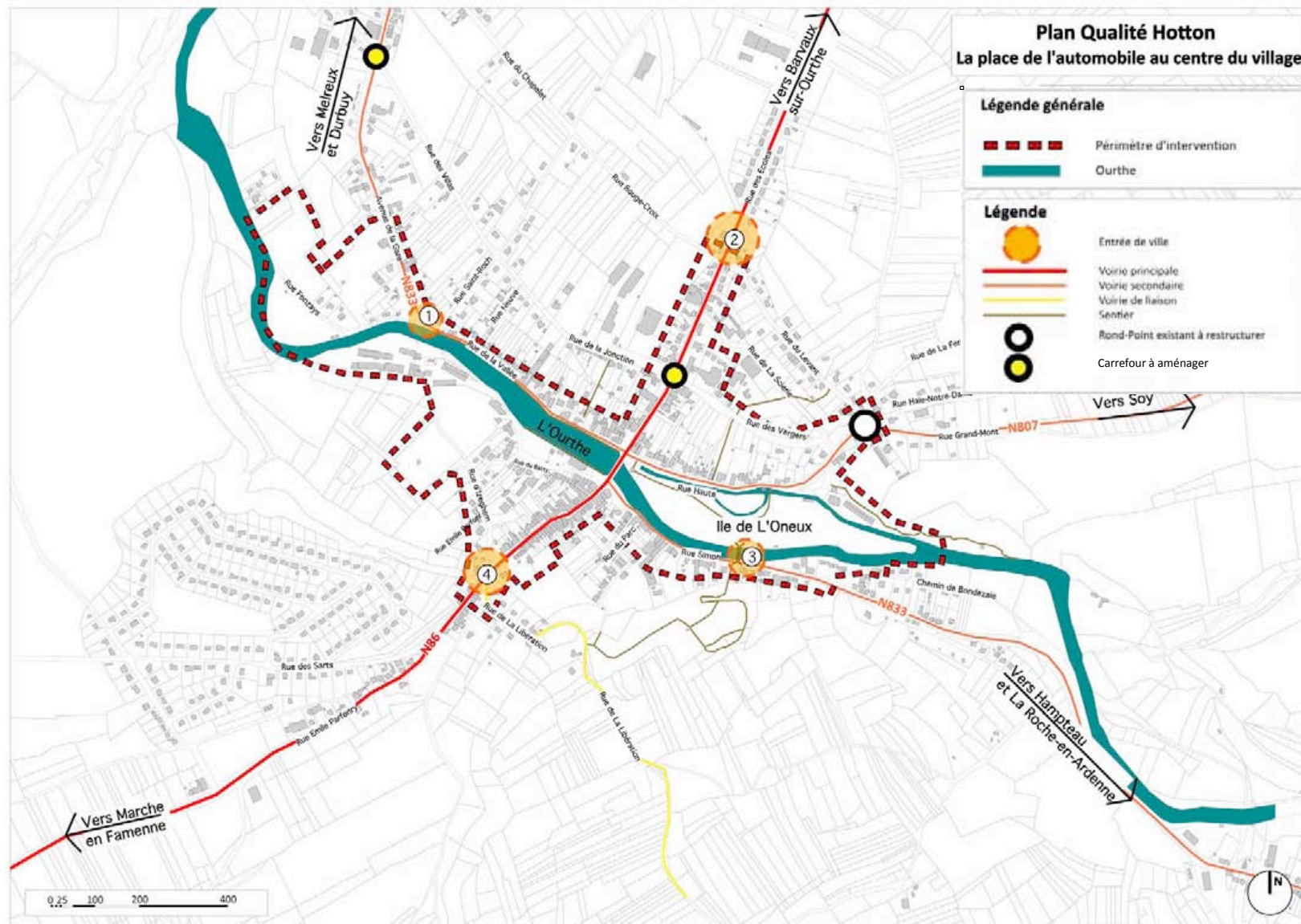
Fiche action 1 : Gestion de la circulation et du stationnement

- 1/ Gestion dynamique des flux.**
- 2/ Entrées de ville.**
- 3/ Gestion du stationnement.**
- 4/ Amélioration des modes doux de circulation.**

Fiche action 1 : Aménagement général

Réorganisation de la circulation

Carte générale

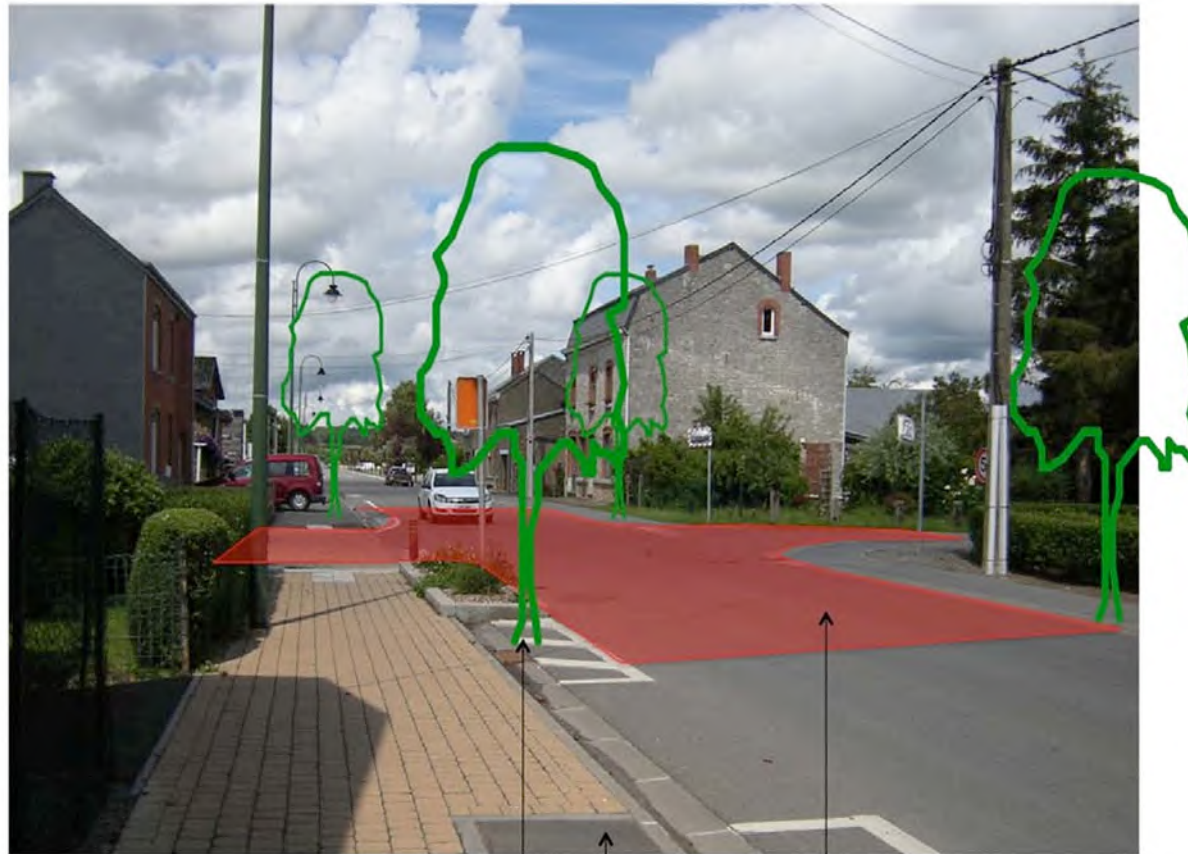


Aménager les entrées afin de mieux marquer Hotton, d'inviter les usagers à ralentir, à s'arrêter et à la découvrir. L'entrée de ville doit devenir un signal fort, agréable et dynamique, lovée dans un cadre vert particulier. Passés cette porte, les usagers doivent bien sentir et comprendre que la priorité est donnée aux usagers faibles et aux modes doux afin de se sentir à l'aise et en sécurité pour profiter au mieux du cadre et des loisirs qui sont mis à leur disposition. Les interventions vont porter sur les revêtements, les équipements, la végétalisation et le fleurissement, ...

Fiche action 1 : Aménagement général

Les entrées de ville

2) ENTRÉE DE VILLE EN VENANT DE BARVAUX-SUR-OURTHE PAR LA N86



Marquage de l'entrée de ville par un alignement d'arbres

Maintien du stationnement mi-trottoir/ mi-voirie

Sécurisation du carrefour par marquage au sol d'un plateau en pavés ou en asphalte coloré.



Fiche action 1 : Aménagement général

Les entrées de ville

3) ENTRÉE DE VILLE EN VENANT DE HAMTEAU ET LA ROCHE-EN-ARDENNE:



Marquage de l'entrée de ville par un alignement d'arbres

Mise en valeur de l'entrée du parc communal

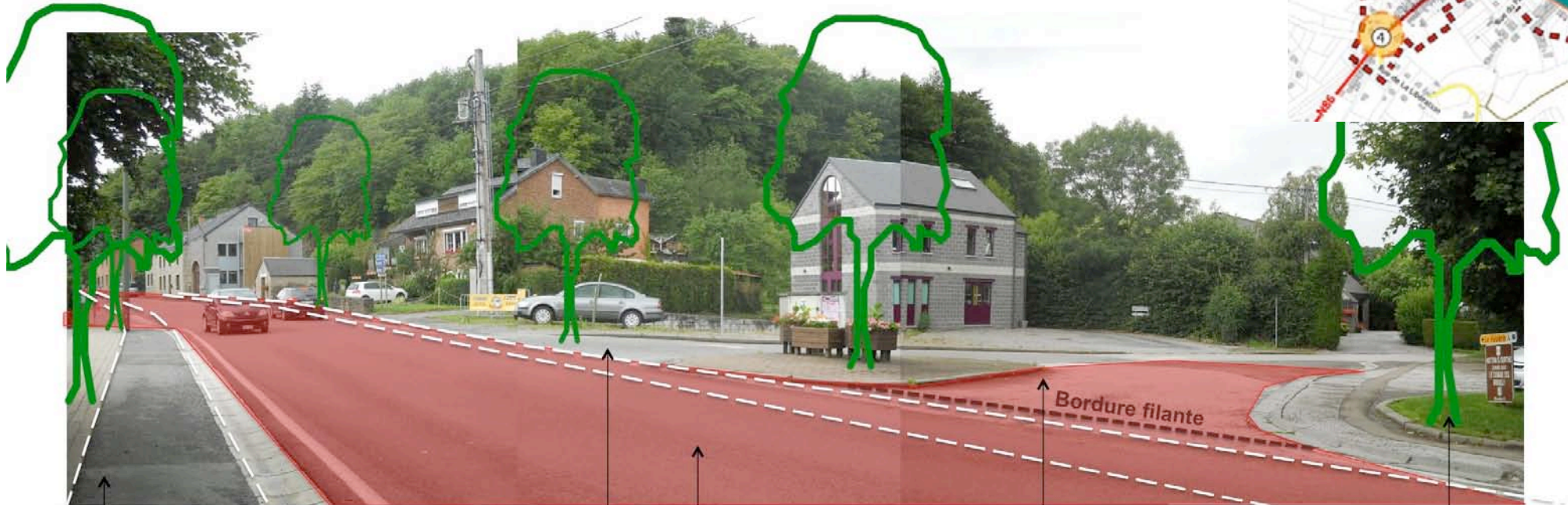
Sécurisation du carrefour par marquage au sol d'un plateau en pavés ou en asphalté coloré.

Création d'une piste cyclable à double sens en site propre

Fiche action 1 : Aménagement général

Les entrées de ville

4) ENTRÉE DE VILLE EN VENANT DE MARCHE-EN-FAMENNE:



Suppression du parking mi-trottoir/mi-voirie au profit d'une piste cyclable en site propre

Sécurisation du carrefour par marquage au sol d'un plateau en pavés ou en asphalte coloré.

Continuité du trottoir par recalibrage de l'entrée de la rue d'Izeghem

Marquage de l'entrée de ville par un alignement d'arbres

Plan Qualité Hotton

Organisation des stationnements projetés

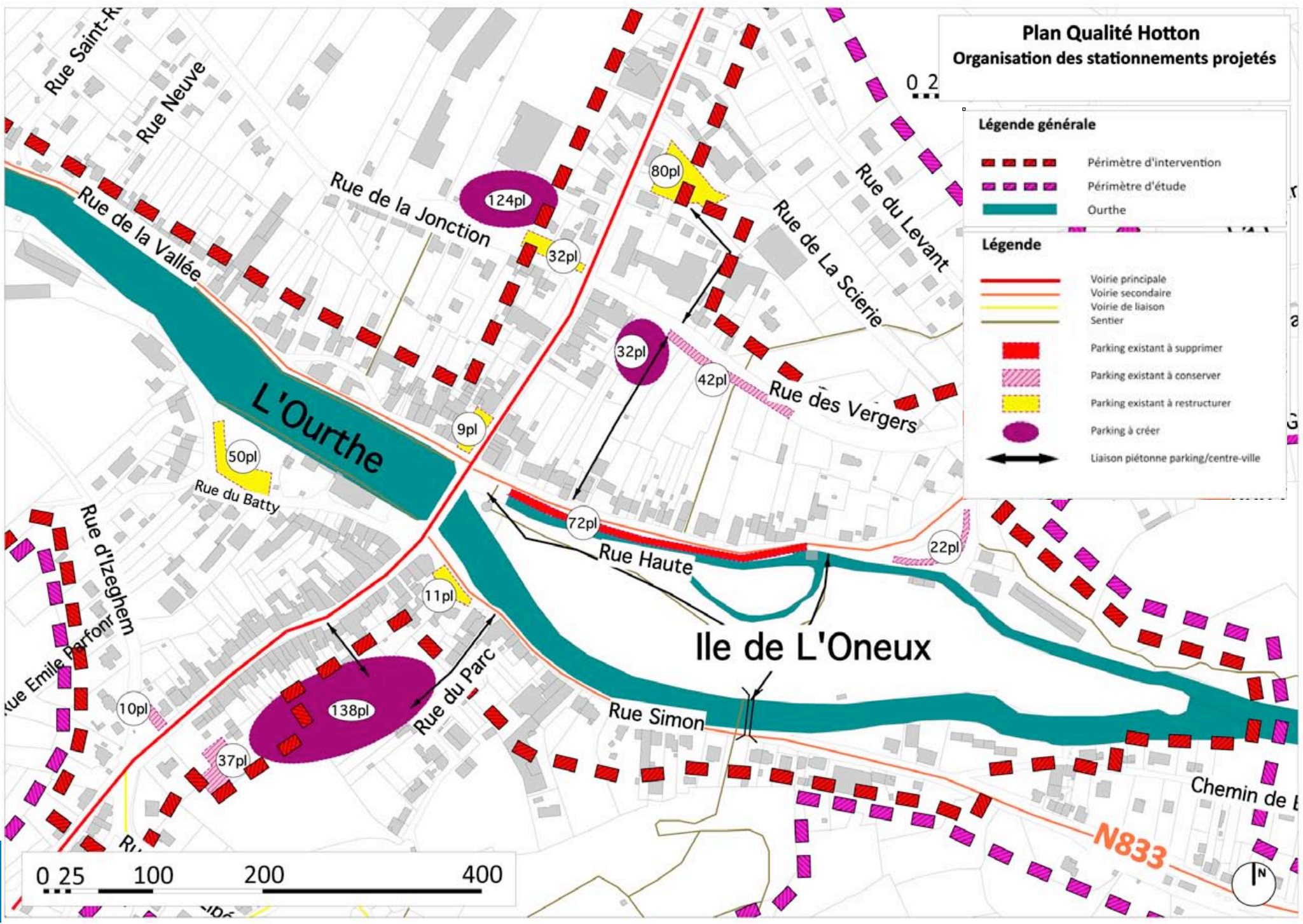
0 25 100 200 400

Légende générale

- Périmètre d'intervention
- Périmètre d'étude
- Ourthe

Légende

- Voirie principale
- Voirie secondaire
- Voirie de liaison
- Sentier
- Parking existant à supprimer
- Parking existant à conserver
- Parking existant à restructurer
- Parking à créer
- Liaison piétonne parking/centre-ville



0 25 100 200 400



Fiche action 1 : Aménagement général

Réorganisation des stationnements

Bilan de la réorganisation DANS le périmètre d'intervention :

Situation existante : total de 385 emplacements

Situation projetée : total de 587 emplacements

Exemple de parking paysagé – Parc mosaïque :



Plan Qualité Hotton

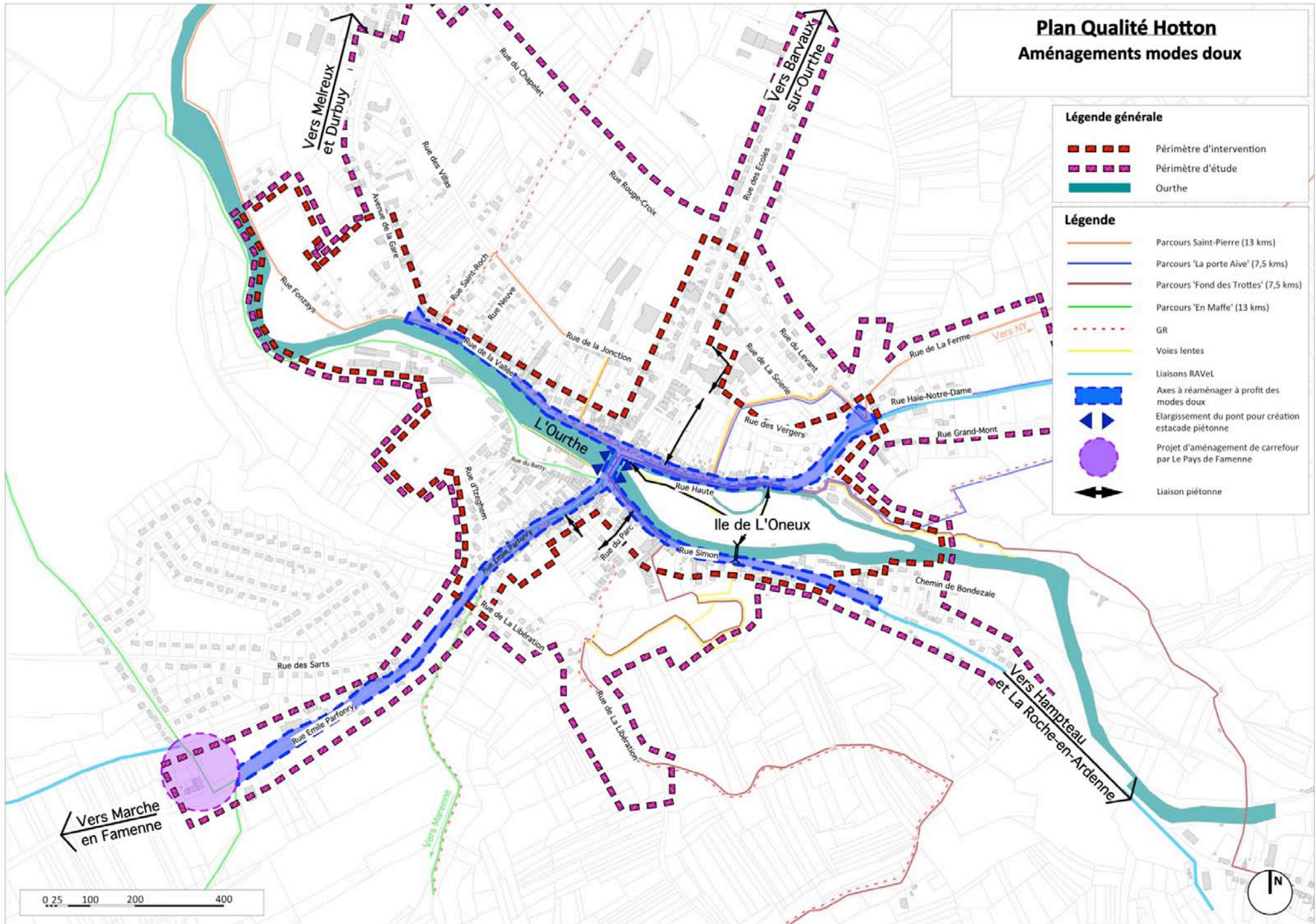
Aménagements modes doux

Légende générale

-  Périmètre d'intervention
-  Périmètre d'étude
-  Ourthe

Légende

-  Parcours Saint-Pierre (13 kms)
-  Parcours 'La porte Aive' (7,5 kms)
-  Parcours 'Fond des Trottes' (7,5 kms)
-  Parcours 'En Maffe' (13 kms)
-  GR
-  Voies lentes
-  Liaisons RAVeL
-  Axes à réaménager à profit des modes doux
-  Elargissement du pont pour création estacade piétonne
-  Projet d'aménagement de carrefour par Le Pays de Famenne
-  Liaison piétonne



Fiche action 2 : Aménagement d'un pôle central

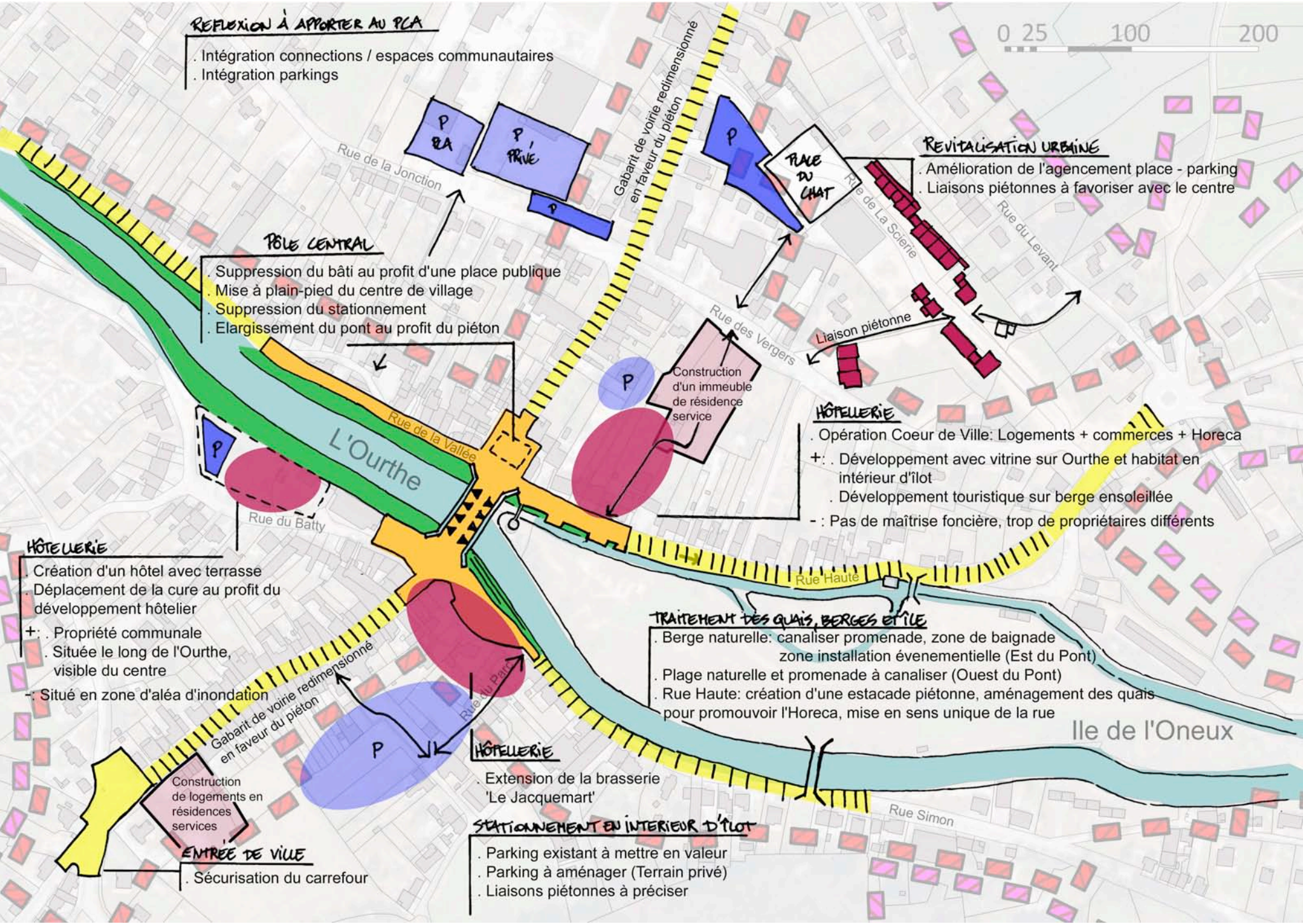
Description de l'action :

- Traitement du pont ;
- Développement d'un espace public large et confortable sur la rive ensoleillée de l'Ourthe, au Nord ;
- Développement d'activités HORECA ;
- Aménagement de la place Saint-Nicolas, de la place Zulli et de la place devant l'Eglise ;
- Création de points de contact avec la rivière sous forme de quais en gradins ou d'estacades ;
- Suppression des stationnements, maintien de quelques stationnements de proximité (place St-Nicolas), stationnement permis en basse saison sur la place Zulli, qui sera donc traitée en espace ouvert polyvalent.

REFLEXION À APPORTER AU PCA

- . Intégration connexions / espaces communautaires
- . Intégration parkings

0 25 100 200



POLE CENTRAL

- . Suppression du bâti au profit d'une place publique
- . Mise à plain-pied du centre de village
- . Suppression du stationnement
- . Elargissement du pont au profit du piéton

REVITALISATION URBAINE

- . Amélioration de l'agencement place - parking
- . Liaisons piétonnes à favoriser avec le centre

HÔTELLERIE

- . Opération Coeur de Ville: Logements + commerces + Horeca
- + . Développement avec vitrine sur Ourthe et habitat en intérieur d'îlot
- . Développement touristique sur berge ensoleillée
- : Pas de maîtrise foncière, trop de propriétaires différents

HÔTELLERIE

- . Création d'un hôtel avec terrasse
- . Déplacement de la cure au profit du développement hôtelier
- + . Propriété communale
- . Située le long de l'Ourthe, visible du centre
- . Situé en zone d'aléa d'inondation

TRAITEMENT DES QUAIS, BERGES ET ÎLE

- . Berge naturelle: canaliser promenade, zone de baignade zone installation événementielle (Est du Pont)
- . Plage naturelle et promenade à canaliser (Ouest du Pont)
- . Rue Haute: création d'une estacade piétonne, aménagement des quais pour promouvoir l'Horeca, mise en sens unique de la rue

ENTREE DE VILLE

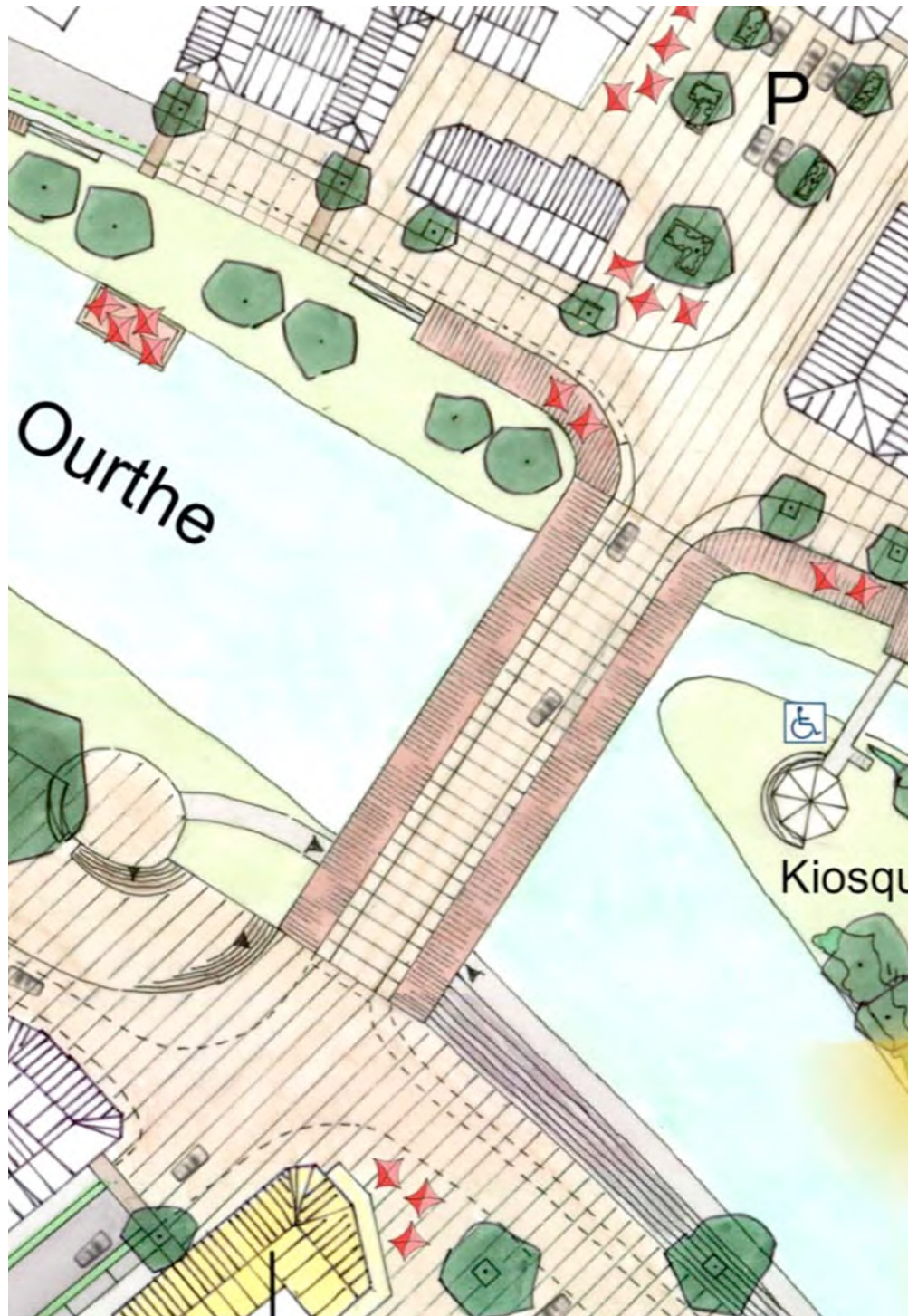
- . Sécurisation du carrefour

HÔTELLERIE

- . Extension de la brasserie 'Le Jacquemart'

STATIONNEMENT EN INTERIEUR D'ÎLOT

- . Parking existant à mettre en valeur
- . Parking à aménager (Terrain privé)
- . Liaisons piétonnes à préciser

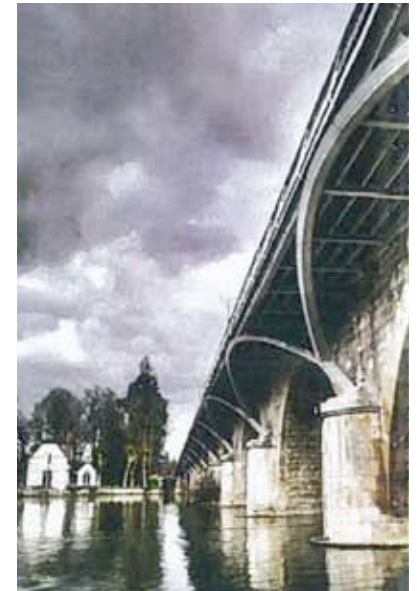


Fiche action 2 : Aménagement d'un pôle central

Le pont

La voirie fera l'objet d'un retraitement du sol. Son emprise est maintenue. Les trottoirs existants feront place à des voies cyclables, et des estacades suspendues seront accrochées sur les flancs du pont pour permettre une promenade piétonne large et confortable. Le pont sera animé de drapeaux oriflammes, d'un éclairage d'ambiance spécifique, et de bancs faisant face à l'Ourthe.

Passerelle suspendue sur un pont à Orléans



Fiche action 2 : Aménagement d'un pôle central

La rue Haute

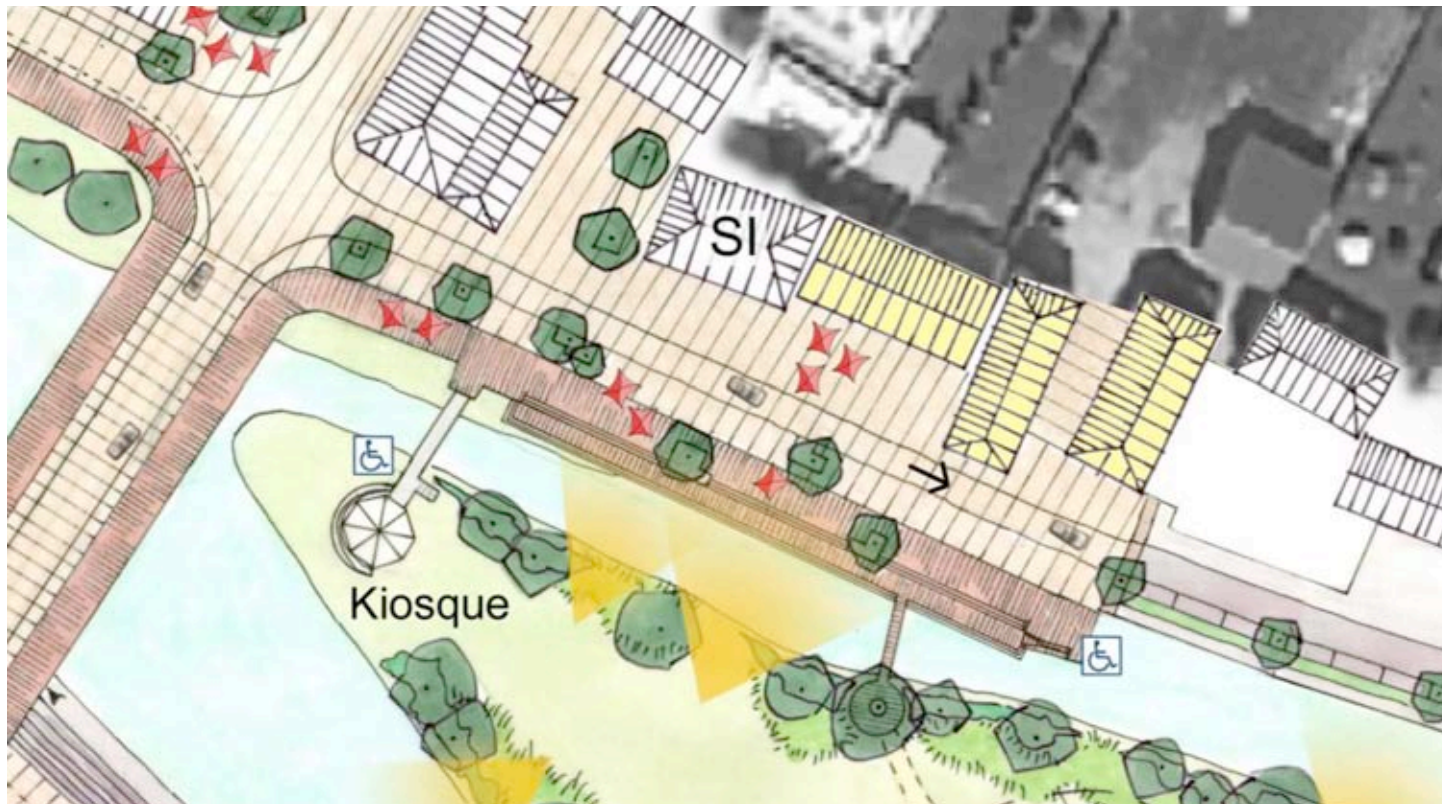
Le concept de développement est d'investir la rive ensoleillée, actuellement principalement occupée par le stationnement, excepté l'aménagement de l'accès au kiosque.

Dans ce cadre, le syndicat d'initiative n'est pas suffisamment visible et mériterait un espace public adapté.

Dans le projet, les bâtiments qui bordent la rue Haute feraient l'objet d'une opération foncière destinée à structurer et dynamiser l'activité commerciale et à développer le cœur touristique. (voir fiche 04 – Opération cœur de ville). Devant ce nouvel ensemble, l'espace public serait redéfini, en communion avec le syndicat d'initiative, les commerces, et les restaurants qui s'y implanteraient.

Sur l'Ourthe, des estacades en bois seront aménagées sur plusieurs niveaux pour se rapprocher de l'eau, et permettre à la rivière de participer à la convivialité de l'espace public.

Des rampes d'accès sont aussi prévues pour permettre l'accessibilité de l'île de l'Oneux aux personnes à mobilité réduite.



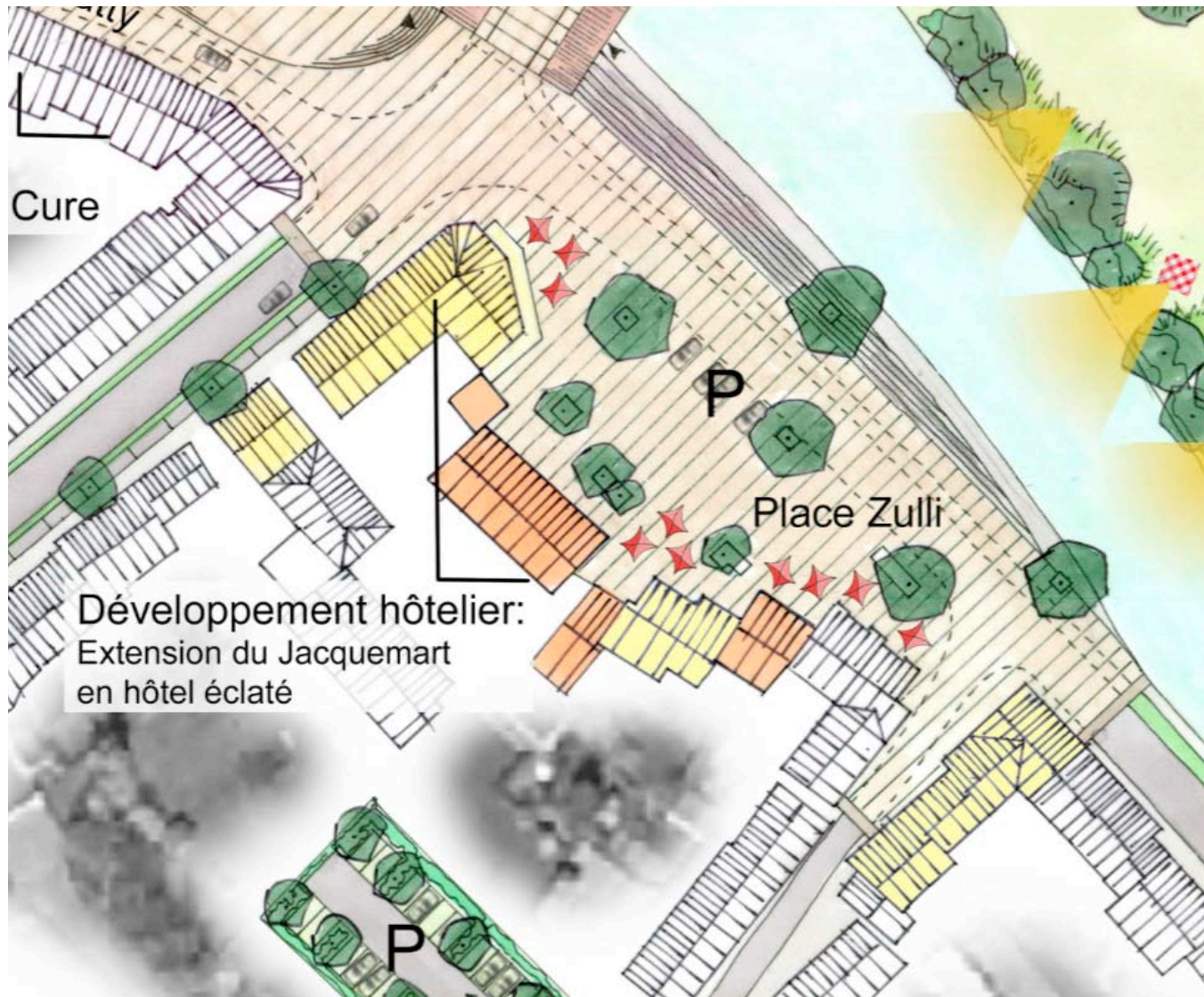
Fiche action 2 : Aménagement d'un pôle central

La rue Haute



Fiche action 2 : Aménagement d'un pôle central

La place Zulli



Aujourd'hui, la place Zulli n'est dédiée qu'au stationnement.

Le projet prévoit de reconquérir la place en espace de convivialité. Son aménagement serait ouvert pour assurer une utilisation très polyvalente : fonction de place publique pour installation d'événements divers, utilisation maîtrisée de la place en parking en basse saison.

Un point de contact avec l'Ourthe serait aussi aménagé sous forme de quais avec gradins, en lieu et place du stationnement et de la pergola existants. Les vues sur l'Ourthe seraient dégagées. Celle-ci serait mise en valeur et visible dès l'arrivée des visiteurs par la rue E. Parfonry.

Au pied des gradins, une rampe mènera sous le pont pour assurer une liaison piétonne jusqu'à la plage située au pied de l'Eglise.

Un autre projet proposé pour dynamiser l'espace public est celui de l'extension de la brasserie 'Jacquemart' en hôtel éclaté (voir fiche 05). La végétalisation à proximité des bâtiments permettra une zone de recul entre ceux-ci et la place.

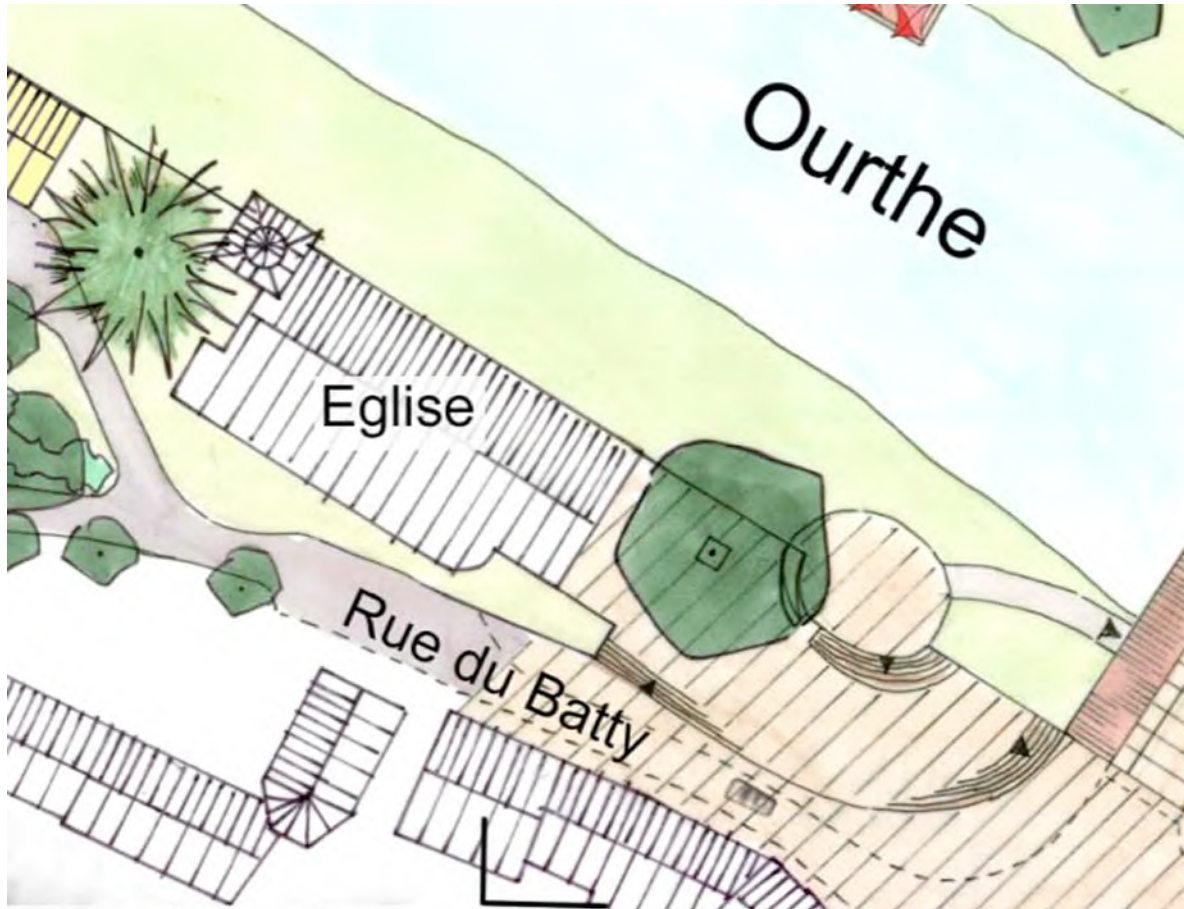
Fiche action 2 : Aménagement d'un pôle central

La place Zulli



Fiche action 2 : Aménagement d'un pôle central

La place devant l'Eglise



C'est le seul espace de convivialité présent dans le cœur de Hotton.

Dans le cadre de l'aménagement du pôle central, cette petite place serait aussi restructurée en harmonie avec les autres espaces. Il sera ouvert sur l'Ourthe et sur l'espace public par la suppression des murets et de la pergola. L'arbre centenaire et le parvis de l'Eglise seraient aussi mis en valeur.

Les différences de niveaux seraient traitées par de longs emmarchements, toujours dans le but de maintenir la place ouverte. L'accès à la plage sera aussi réaménagé et ouvert sur l'Ourthe.

Fiche action 3 : Mettre en valeur les plages de l'Ourthe et l'île de l'Oneux

Fiche action 3 : Mettre en valeur les plages de l'Ourthe et l'île de l'Oneux

Description de l'action :

- A l'Ouest du pont, création d'une plage naturelle et maintien d'une promenade continue ;
- A l'Est du pont, rue Haute : création d'une estacade piétonne, aménagement des quais pour promouvoir l'Horeca et faire participer l'Ourthe aux aménagements, mise en sens unique de la rue ;
- A l'Est du pont, rue Simon : Création d'un quai aménagé ;
- Faciliter les accès, y compris pour les Personnes à Mobilité Réduite ;
- Au Nord et au Sud de l'ourthe, création d'une promenade continue
- Pour l'île d'Oneux et l'Ourthe : définition d'une typologie des équipements mobiles et événementiels en zone inondable respectant le Label 'Pavillon Bleu'.

Fiche action 3 : Mettre en valeur les plages de l'Ourthe et l'île de l'Oneux

Traitement des berges et quais

- Estacades

Exposée au sud, la rue Haute mise à sens unique dispose d'atouts intéressants face à l'Ourthe. De ce côté, sur les rives de l'Ourthe, une estacade piétonne et un quai surplomberont les rives et feront face au cœur de ville et au futur développement Horeca.

Passerelle suspendue le long de L'Isère à Grenoble



Illustration Schéma touristique de Thuin (JNC)



Gand et le canal de Terneuzen



Passerelle suspendue sur un pont à Orléans



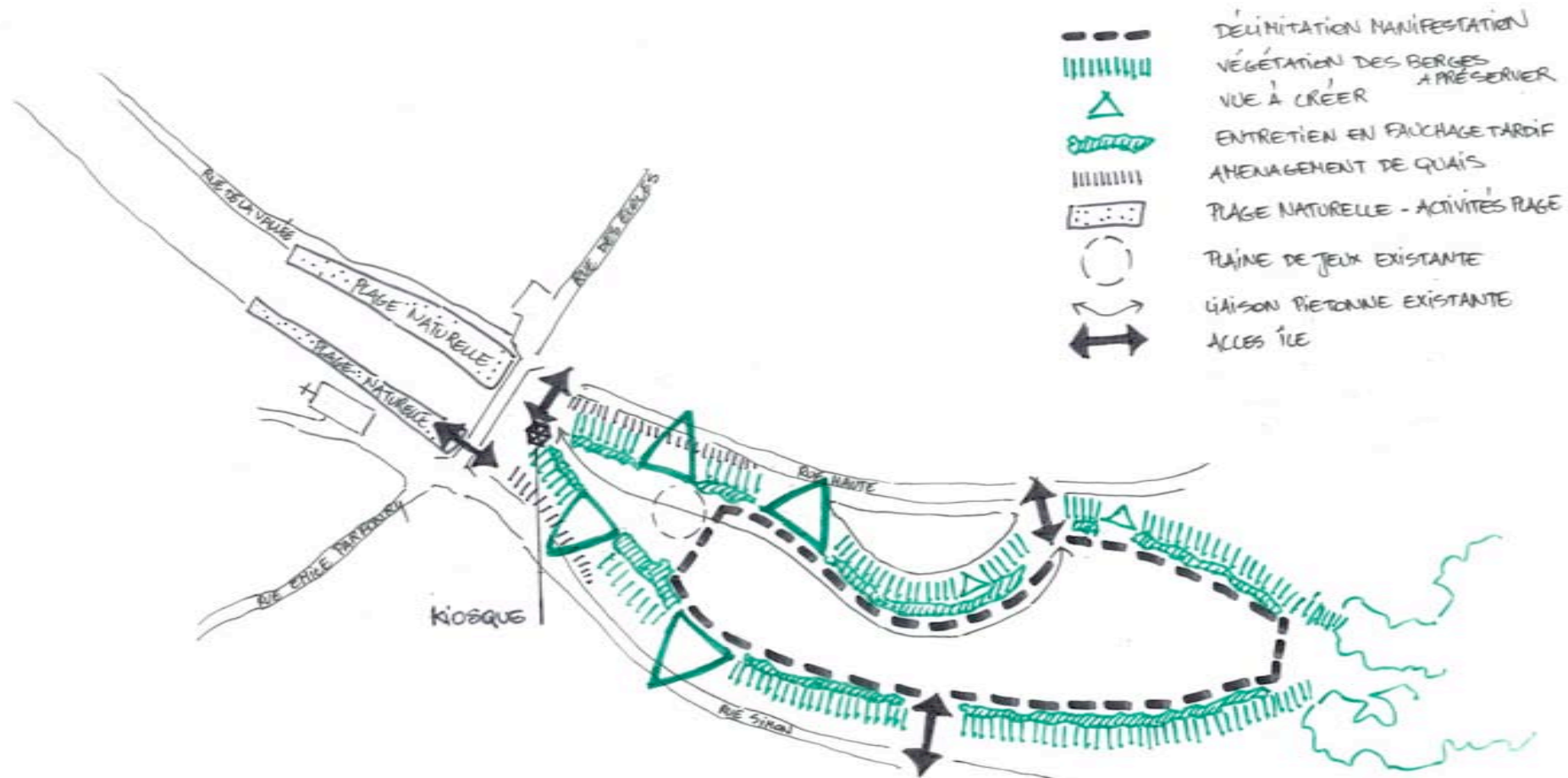
Estacade à Saint-Valéry sur Somme



Fiche action 3 : Mettre en valeur les plages de l'Ourthe et l'île de l'Oneux

Traitement des berges et quais

Choix des zones d'installation et d'activités - Ourthe et île de l'Oneux:



Fiche action 3 : Mettre en valeur les plages de l'Ourthe et l'île de l'Oneux

Traitement des berges et quais

- Berges naturelles

Les berges plantées seront maintenues le long de l'Ourthe. Ces zones permettent de filtrer les substances polluantes pouvant provenir des voiries environnantes.

La végétation des berges joue aussi un rôle mécanique d'ancrage et de stabilisation des berges. La coexistence des strates herbacées, arbustives et arborescentes améliore le rôle tampon entre la rive et la rivière.

Des ouvertures seront toutefois créées pour permettre les alternances de zones d'ombre et de lumière sur le cours d'eau mais aussi dans le but de favoriser les vues extérieures sur la rivière et à l'inverse, les vues de l'île sur les rues environnantes.

Vue de l'île de l'Oneux vers la rue Haute



Fiche action 3 : Mettre en valeur les plages de l'Ourthe et l'île de l'Oneux

Traitement des berges et quais

- Plages naturelles :

A L'Ouest du pont, l'Ourthe possède sur ses 2 rives une belle plage enherbée.

Ces plages doivent être maintenues naturelles en restant accessibles au public. Une promenade y sera aménagée avec des matériaux drainants mais accessibles notamment aux PMR.

- Zones à traiter en fauchage tardif :

L'île de L'Oneux est entretenue par des tontes systématiques. Sur certaines zones, il serait pourtant intéressant de préférer une gestion en fauchage tardif : l'entretien en serait limité et la biodiversité davantage présente. Cette technique peut également servir de délimitation ou de zone tampon aux abords des berges.

Exemple de traitement en fauchage tardif - Parc de la Cité modèle à Laeken :



Exemple Parc Monceau



Fiche action 3 : Mettre en valeur les plages de l'Ourthe et l'île de l'Oneux

Typologie des équipements mobiles et évènementiels

1) Les accès :

A ce jour, il existe 3 accès qui mènent à l'île de l'Oneux :

- L'accès au kiosque, rue Haute, escaliers
- L'accès à hauteur de Moulin Faber, de plain-pied
- L'accès face au parc communal, passerelle + escaliers

Afin de permettre une meilleure accessibilité aux PMR et de respecter les conditions du label 'Pavillon Bleu', les aménagements doivent être renforcés notamment au niveau de l'accès au kiosque : une rampe PMR doit être proposée pour éviter le déplacement jusqu'au moulin Faber. L'aménagement de l'entrée du moulin Faber sur l'île permettra également sa mise en valeur.

2) Le choix des zones d'installation et des zones d'activités :

Il s'agit de définir la zone tampon le long des berges qui sera maintenue à l'état de prairie sauvage à fauchage tardif. Ce cordon aura une largeur de minimum 5m et pourra constituer des zones de refuge pour les petits animaux.

Fiche action 3 : Mettre en valeur les plages de l'Ourthe et l'île de l'Oneux

Typologie des équipements mobiles et évènementiels

3) L'architecture des chapiteaux :

La structure des chapiteaux se doit d'être légère et ouverte pour une meilleure intégration, facilement démontable, transportable, et dans l'air du temps.

Voici plusieurs exemples possibles :

L'architecture textile :

Réalisation de Frei Otto, précurseur de l'architecture bionique



Tentipi



Zendome



Fiche action 3 : Mettre en valeur les plages de l'Ourthe et l'île de l'Oneux

Typologie des équipements mobiles et évènementiels

L'architecture gonflable :

Les modules gonflables ont l'avantage d'être à la fois légers, mobiles originaux et ludiques. Ils s'intègrent facilement et laissent place à des matériaux innovants.

Structure gonflable – LUNA



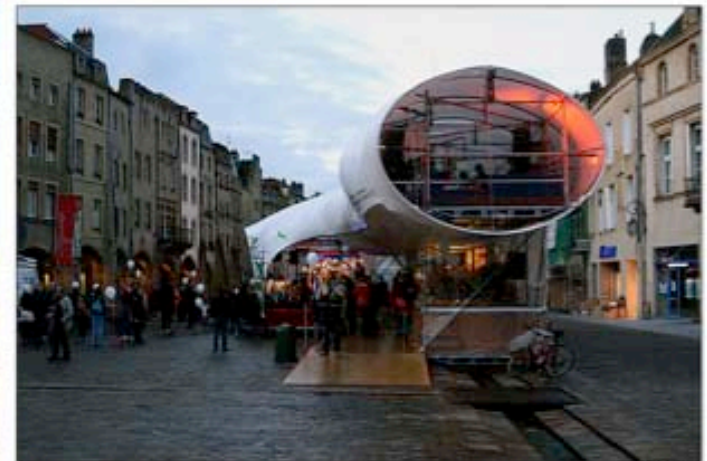
Fiche action 3 : Mettre en valeur les plages de l'Ourthe et l'île de l'Oneux

Typologie des équipements mobiles et évènementiels

L'architecture mobile :

Un nouveau concept né à Montréal, propose une restauration rapide dans des conteneurs itinérants qui peuvent se déployer en terrasse et proposer des plats locaux. Ces conteneurs peuvent aussi très bien s'intégrer lors d'évènements provisoires à Hotton.

Muvbox, shippingcontainer, Montréal



© Kikiplastic
Nuit Blanche – Place Saint-Louis, Metz – 03 Octobre 2008

Fiche action 3 : Mettre en valeur les plages de l'Ourthe et l'île de l'Oneux

Animation sur les plages de l'Ourthe et l'île de l'Oneux

Les terrasses flottantes :

A des périodes définies ou de manière ponctuelle, les restaurateurs pourraient aussi profiter du cadre de l'Ourthe via l'installation de terrasses flottantes sur la rivière. Ce type de manifestation sera plutôt localisé sur les plages, à l'Ouest du pont, les berges de l'île de l'Oneux étant à caractère plus naturel.

Exemple de Trondheim en Norvège



Exemple de terrasse flottante à Gand



Fiche action 3 : Mettre en valeur les plages de l'Ourthe et l'île de l'Oneux

Animation sur les plages de l'Ourthe et l'île de l'Oneux

Les plages éphémères :

Pour animer les quais et proposer des activités sportives, ludiques ou même musicales durant la période estivale, l'exemple de Bruxelles les Bains ou Paris plage peut inspirer l'animation des rives de l'Ourthe au centre de Hotton.

Bruxelles Les Bains



Paris Plage



Fiche action 3 : Mettre en valeur les plages de l'Ourthe et l'île de l'Oneux

Animation sur les plages de l'Ourthe et l'île de l'Oneux

Sorties 'pic-nic' :

L'île de l'Oneux bénéficie d'une atmosphère idéale pour pique-niquer et fournit l'occasion aux restaurateurs de proposer des formules 'sur herbe' ou de grands pic-nic organisés le weekend. Une autre possibilité d'animation est de simplement proposer des emplacements privilégiés signalés par une intervention de Land Art (ici exemple de la nappe en mosaïque fibre de verre).

Exemples d'installations 'pic-nic 'sur mesure' :



Fiche action 3 : Mettre en valeur les plages de l'Ourthe et l'île de l'Oneux

Animation sur les plages de l'Ourthe et l'île de l'Oneux

Il serait aussi possible pour le visiteur de louer ou emprunter un mobilier mobile ludique et confortable qui serait géré par des associations (rangement chaque soir,...) suivant le concept des ULP (Urban Life Point). Le mobilier mobile offre l'avantage à l'utilisateur de pouvoir s'installer au gré de ses envies (ombre – soleil, proche ou éloigné de ses voisins, ...).

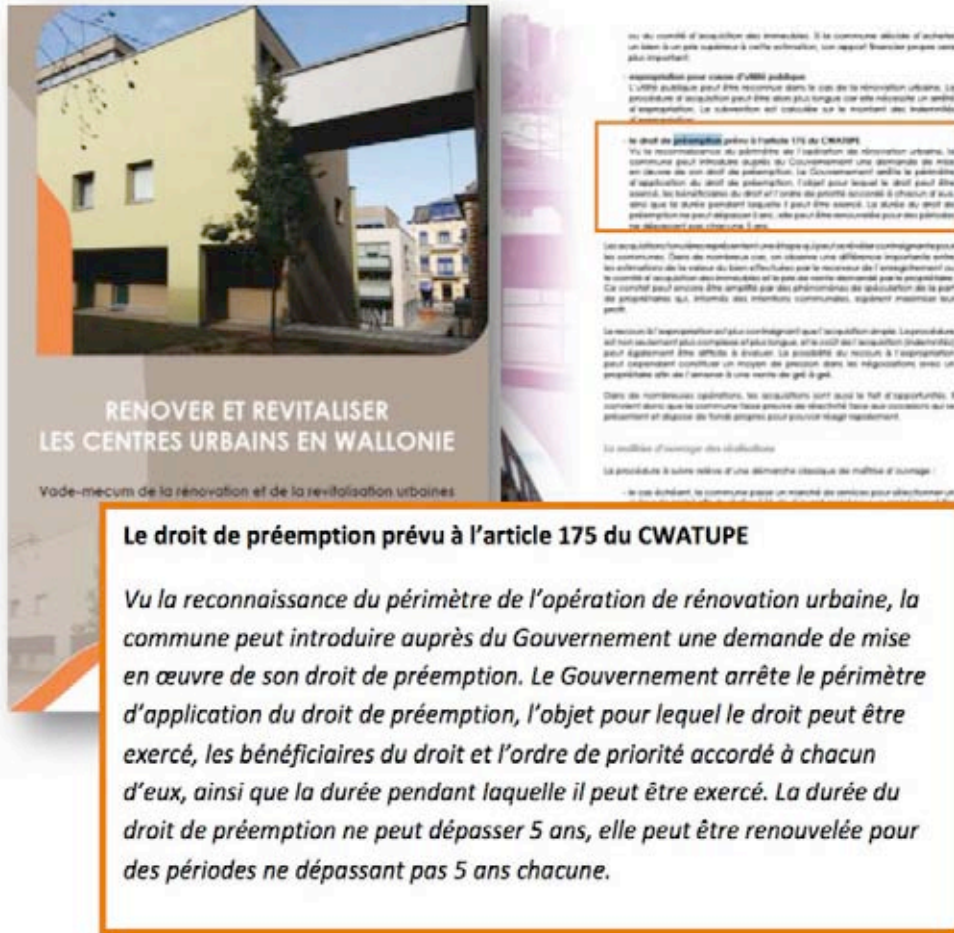


Fiche action 4 : Structuration du Cœur de Ville, Opération foncière, Dynamique commerciale et Hébergements touristiques

Structuration du Cœur de Ville, Opération foncière, Dynamique commerciale et Hébergements touristiques

Fiche action 4 : Structuration du Cœur de Ville, Opération foncière, Dynamique commerciale et Hébergements touristiques

Régie foncière communale à caractère commercial



Le droit de préemption prévu à l'article 175 du CWATUPE

Vu la reconnaissance du périmètre de l'opération de rénovation urbaine, la commune peut introduire auprès du Gouvernement une demande de mise en œuvre de son droit de préemption. Le Gouvernement arrête le périmètre d'application du droit de préemption, l'objet pour lequel le droit peut être exercé, les bénéficiaires du droit et l'ordre de priorité accordé à chacun d'eux, ainsi que la durée pendant laquelle il peut être exercé. La durée du droit de préemption ne peut dépasser 5 ans, elle peut être renouvelée pour des périodes ne dépassant pas 5 ans chacune.

L'objectif est la création d'une régie foncière communale chargée de mettre en place une politique immobilière commerciale active en vue d'assurer une redynamisation de la structure et de l'offre commerciale du village de Hotton. Sa vocation est de réaliser des opérations immobilières dans un but de revalorisation du patrimoine, de rénovation et de création d'activités économiques et commerciales. Cette régie achète, rénove, reconstruit et/ou transforme les immeubles «chancres» du centre-ville, ou les immeubles qui peuvent faire l'objet d'un périmètre de revitalisation urbaine. Elle les remet ensuite en vente ou en location, les réintroduisant ainsi dans le circuit de la distribution. Ces rénovations et ces adaptations d'immeubles commerciaux permettent d'augmenter la commercialité du centre-ville en permettant aux commerçants d'acquérir ou de louer un bâtiment adapté à leurs produits. Pour entretenir au mieux les façades, embellir la ville et lutter contre l'insécurité, la régie peut aussi créer de nouveaux logements au-dessus des commerces qu'elle a rachetés. Elle peut également établir des partenariats avec les propriétaires souhaitant réaménager leurs étages mais sans prendre en charge les travaux et la location des logements par la conclusion d'un bail emphytéotique avec la régie.

Fiche action 4 : Structuration du Cœur de Ville, Opération foncière, Dynamique commerciale et Hébergements touristiques

Stratégie de développement commercial

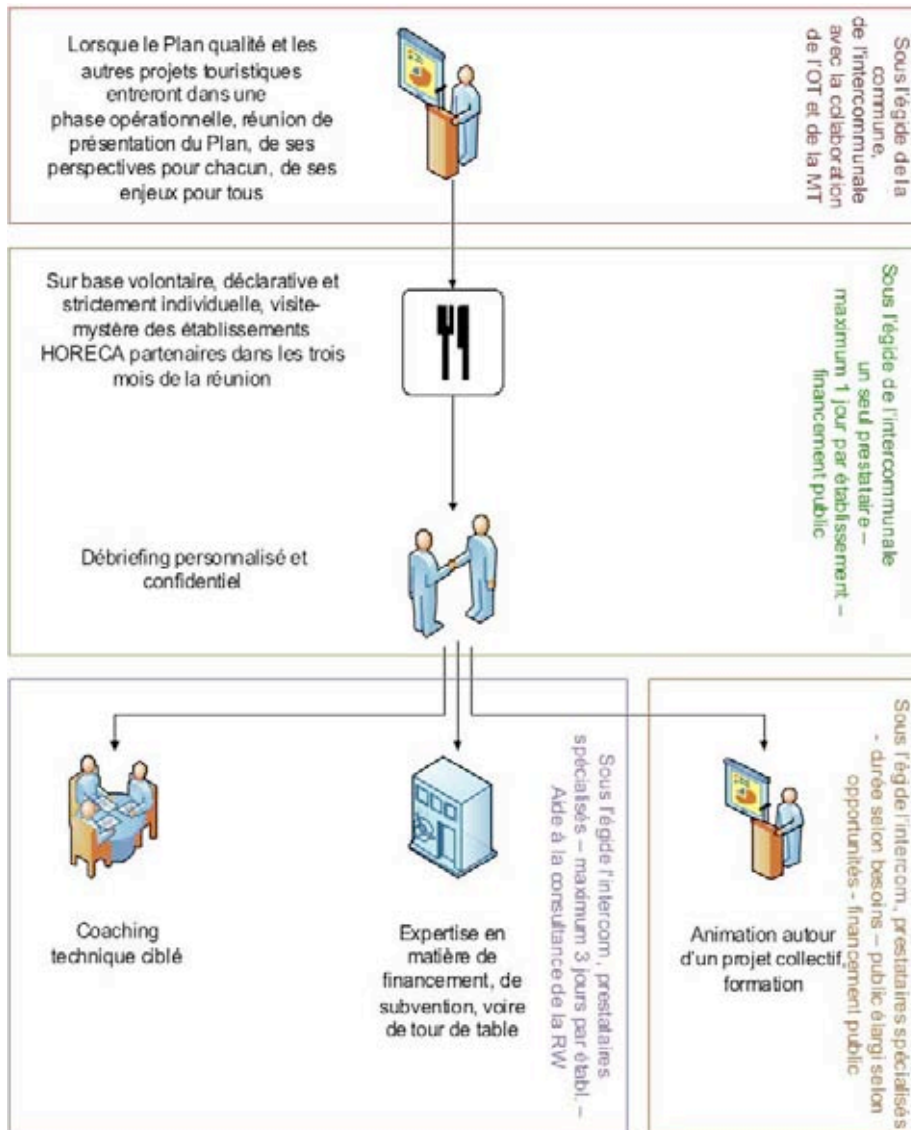
A l'heure actuelle, et partout en Wallonie, les commerces des noyaux urbains sont mis en directe concurrence avec les établissements périphériques qui profitent de coûts immobiliers moindres, de plus grandes surfaces de vente, de grands parkings et de facilité de livraisons, etc.

Pour palier à cela, il convient de favoriser les implantations en centre-ville et développer l'attractivité des commerçants :

- Via la **régie foncière** (cf. point 4.2.1.)
- Via les **incitants financiers** (cf. [point 4.2.5.](#))
- En améliorant l'**accessibilité** aux commerces du centre-ville :
 - . Améliorer la signalisation des parkings et leurs hiérarchisation (cf. [fiche n°1](#))
 - . Mise en place d'itinéraires 'parkings-centre' (cf. [fiche n°1](#))
- Veiller à maintenir la concentration des **commerces dans la rue Emile Parfonry, rue des Ecoles et la rue Haute.**
 - Veiller à la **cohérence et la qualité visuelle des enseignes et des façades**, ce qui participe fortement au renforcement de l'attractivité commerciale du centre-ville (cf. [fiche n°6](#))
 - Programme d'enlèvement des enseignes obsolètes.

Fiche action 4 : Structuration du Cœur de Ville, Opération foncière, Dynamique commerciale et Hébergements touristiques

Spécialisation des commerces



L'objectif est de rendre à Hotton une force d'attractivité touristique suffisante pour en faire une sous-destination régionale à part entière.

- Développement d'une démarche d'excellence commerciale à destination des socioprofessionnels de Hotton.
- Développer et intensifier les commerces alimentaires spécialisés afin de mettre en valeur les produits du terroirs et la gastronomie locale.
- Orienter certains commerces du centre du village sur la vente de produits « touristiques », de produits locaux et artisanaux.
- Et encourager la création de ce genre de commerces.
- Encourager le secteur Horeca dans la même démarche.

Fiche action 4 : Structuration du Cœur de Ville, Opération foncière, Dynamique commerciale et Hébergements touristiques

Hébergements touristiques

Description de l'action :

- Création d'un hôtel et de résidences hôtelières : définition d'un concept hôtelier sur le principe de l'hôtel éclaté.

Plusieurs possibilités foncières : Site de l'opération cœur de Ville (voir fiche n°4), Ancienne ferme Petite rue de la Vallée, site de la Cure et ses abords, extension de la brasserie 'Jacquemart', extension du 'Relais des Rochers'

- Développement d'un habitat léger et de loisir sur le site de la Scierie
- Développement des campings existants en resorts touristiques modernes sur le modèle 'Huttopia'.

Fiche action 4 : Structuration du Cœur de Ville, Opération foncière, Dynamique commerciale et Hébergements touristiques

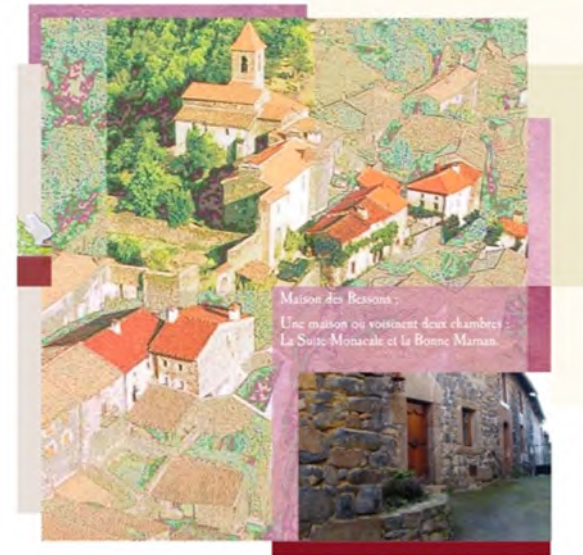
Création d'un hôtel et de résidences hôtelières

Le principe de l'hôtel éclaté:

- L'exemple de l'Hôtel 'Les Jardins de Saint-Benoit - Maisons de village et Spa |

Concept – Hôtel Les jardins de Saint-Benoit	
Village piétonnier	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les jardins de St Benoit sont une extension du village existant ▶ Il s'agit d'un village piétonnier et privilégié constitué de maisons ayant une architecture traditionnelle
Patrimoine- Traditions	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oliveraie de 200 arbres et des Vignobles font partie intégrante du site et les propriétaires des maisons recevront chaque année une partie des produits du resort
Formule de résidentiel touristique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 2 types de maisons sont <u>proposées</u> avec plusieurs formules de séjours et d'achat ▶ Les maisons du village sont vendues et gérés par Garrigac sous plusieurs formules qui permettent une rentabilité plus ou moins <u>importantes aux propriétaires</u>
Activités pour toute la famille	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Spa utilisant les produits du terroir, olives, herbes aromatiques, grains de raisins, grappes de raisins, etc., ▶ Ferme animale et club en fants pour les plus petits ▶ Activités sportives et culturelles pour les plus actifs

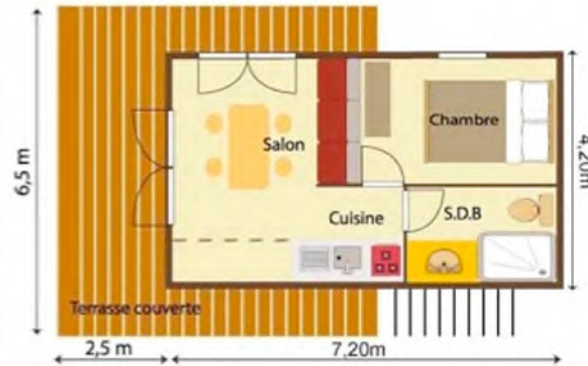
- L'exemple de l'Hôtel 'Les deux Abesses':



Fiche action 4 : Structuration du Cœur de Ville, Opération foncière, Dynamique commerciale et Hébergements touristiques

Développement d'habitat léger et de loisirs

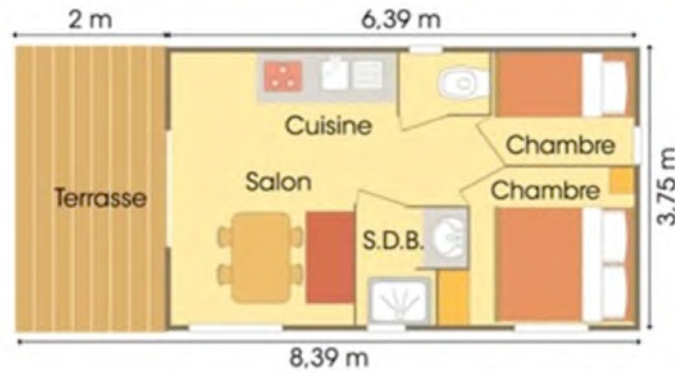
Le site de la Scierie pourrait également être requalifié afin de proposer au visiteur un type d'hébergement sur pilotis (zone inondable) le long de l'Ourthe.



Fiche action 4 : Structuration du Cœur de Ville, Opération foncière, Dynamique commerciale et Hébergements touristiques

Requalification de campings existants

Exemple de chalets éconature (www.ballario-fils.com) :



Fiche action 4 : Structuration du Cœur de Ville, Opération foncière, Dynamique commerciale et Hébergements touristiques

Requalification de campings existants

Exemple de 'Pods' : un concept de cabane qui se niche au cœur de la nature pour offrir un hébergement original, des espaces de camping nouvelle génération.



Fiche action 4 : Structuration du Cœur de Ville, Opération foncière, Dynamique commerciale et Hébergements touristiques

Requalification de campings existants

Exemples 'Huttopia':



Fiche action 5 : Façades, vitrines et enseignes

Description de l'action :

Embellissement des perspectives urbaines de la ville par un travail sur les façades, leur mise en lumière et l'intégration des enseignes en harmonie avec celles-ci.

L'action portera principalement sur :

Vues urbaines :

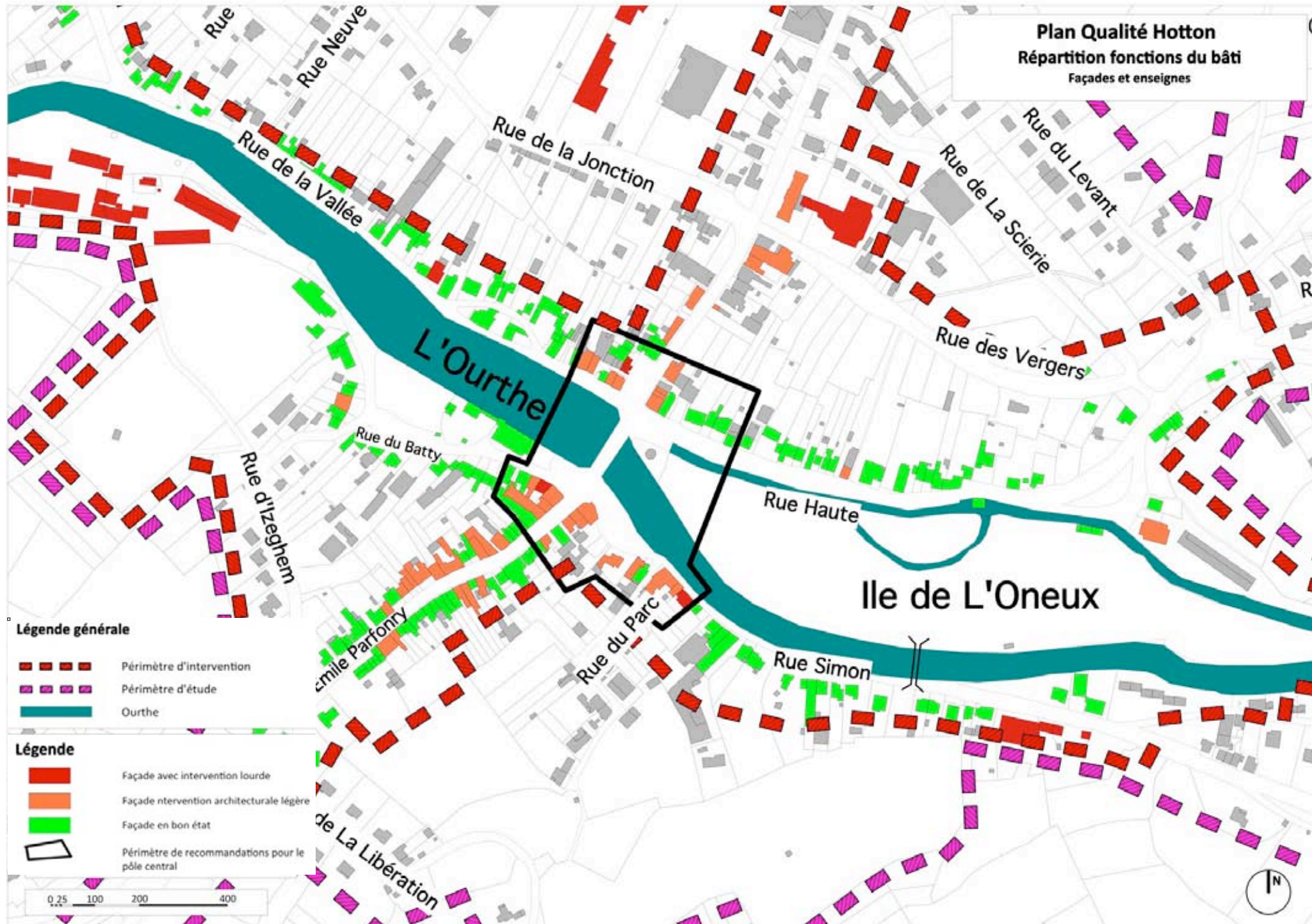
- Les façades du centre du village,
- Les bâtiments commerciaux

Pour les façades :

- Approche chromatique
- Approche architecturale
- Les enseignes commerciales et les vitrines

D'autre part, nous avons vu dans le diagnostic qu'une étude concernant le patrimoine architectural réalisée sur Hotton, Marche et Nassogne témoigne d'un grand nombre de bâtiments de qualité dans le centre de Hotton. Ces bâtiments ont d'ailleurs pour la plupart déjà fait l'objet d'une rénovation.

Plan Qualité Hotton
Répartition fonctions du bâti
Façades et enseignes



Régularisation des teintes de châssis

Plan qualité de Hotton
FACADES OUEST - RUE EMILE PARFONRY
FACADES EST - RUE EMILE PARFONRY
Recommandations

1. Adaptation des enseignes à la charte

1. Ravalement de façade au niveau du premier étage, harmonisation des couleurs

1. Recomposition des façades des rez-de-chaussée commerciaux en respectant la composition verticale du bâti
2. Adaptation des enseignes à la charte



Rue Emile Parfonry - Façades Ouest

1. Adaptation des enseignes à la charte
2. Régularisation des teintes de châssis

1. Recomposition des façades du rez-de-chaussée commercial en respectant la composition verticale du bâti
2. Adaptation des enseignes à la charte
3. Nettoyage de la pierre

1. Adaptation des enseignes à la charte
2. Ravalement de façade: nettoyage de la pierre



Rue Emile Parfonry - Façades Est

1. Recomposition du front bâti
2. Adaptation des enseignes à la charte



1. Harmoniser la couleur des colonnes (ex: en blanc)



1. Intégration de l'annexe: végétalisation



1. Recomposition du front bâti



1. Entretien toiture
2. Suppression des enseignes
3. Ravalement façade: nettoyage de la pierre
4. Restructuration du rez-de-chaussée
5. Harmonisation des couleurs



1. Entretien toiture
2. Adaptation des enseignes à la charte
3. Enfouissement des réseaux électriques



1. Harmonisation des terrasses



1. Adaptation des enseignes à la charte
2. Enfouissement des réseaux électriques



1. Adaptation des enseignes à la charte
2. Régularisation des teintes de châssis
3. Enfouissement des réseaux électriques



Plan qualité de Hotton
FACADES EST - RUE DES ECOLES
FACADES OUEST - PLACE SAINT-NICOLAS

Recommandations

1. Adaptation des enseignes à la charte
2. Harmonisation des teintes de châssis



Rue des Ecoles - Façades Est

1. Restructuration du rez-de-chaussée, adapter l'architecture du bâti à sa fonction
2. Harmonisation des couleurs de façade
3. A terme, suppression de l'auvent



1. Restructuration du rez-de-chaussée dénaturé
2. Harmonisation des châssis d'origine
3. Ravalement de façade: remise en couleur des châssis

1. Ravalement de façade: remise en couleur des châssis

1. Adaptation des enseignes à la charte



Rue des Ecoles - Façades Ouest - Place Saint-Nicolas

1. Suppression de l'annexe



1. Suppression de l'annexe



1. Entretien toiture

1. Adaptation des enseignes à la charte



1. Entretien toiture
2. Ravalement façade: nettoyage de la pierre



1. Recomposition des façades du rez-de-chaussée commercial en respectant la composition verticale du bâti
2. Adaptation des enseignes à la charte
3. Meilleure intégration du front bâti



1. Restructuration du rez-de-chaussée
2. Harmonisation des couleurs
3. Ravalement du 1er étage: entretien

1. Ravalement de façade: remise en couleur des châssis



Plan qualité de Hotton
FACADES - RUE HAUTE
Recommandations

1. Enfouissement des réseaux



Fiche action 5: Façades et vitrines

Enseignes commerciales

Exemples d'enseignes **non préconisées** :



Exemples d'enseignes non préconisées, rue Emile Parfonry:



Exemples d'enseignes **préconisées** : Exemple rue Emile Parfonry



Fiche action 6 : Eclairage et Mise en Lumière

Description de l'action :

- enterrer les réseaux,
- éliminer les appareils de type 'autoroutier',
- accentuer l'éclairage de façade des bâtiments patrimoniaux,
- introduire un éclairage d'ambiance pour favoriser les rassemblements ponctuels, notamment au niveau de la place de l'Eglise, place Saint-Nicolas et le long de l'Ourthe au niveau de la rue Haute, rue de la Vallée et rue Simon.

La mise en lumière serait étudiée en 3 catégories :

- L'éclairage urbain « fonctionnel »
- L'éclairage d'ambiance
- L'éclairage de mise en valeur des éléments patrimoniaux

Fiche action 6 : Eclairage et mise en Lumière

Eclairage urbain fonctionnel

Proposition sur base de luminaires existants :

Toutes les rues sont éclairées avec des mâts de HT : 6m.

Pour compléter cet éclairage, les mâts de HT : 4m déjà présents place de l'Eglise et rue Emile Parfonry peuvent être systématiquement utilisés pour tous les espaces publics et les piétons.



Fiche action 6 : Eclairage et mise en Lumière

Eclairage d'ambiance

Sources lumineuses intégrées au mobilier (Quais Tournai) :



Luminaires ludiques et/ou colorés

Fiche action 6 : Eclairage et mise en Lumière

Mise en lumière du patrimoine

Mise en lumière existante du kiosque et de l'Eglise :



Mise en lumière de la Basilique de Tongres – Indal Belgium



Mise en lumière de l'Eglise Sainte-Marie à Schaerbeek - ACT Lighting Design



Fiche action 7 : Mobilier urbain

Description de l'action :

Définir des lignes de conduites claires relatives aux mobiliers, tant urbains que commerciaux, grâce à l'édition d'une charte de ces équipements et déterminer le type et les lieux d'implantation d'une signalétique urbaine.

Le plus grande intervention consistera à aménager les abords de l'Ourthe en proposant un mobilier unique et contemporain.

Fiche action 7 : Mobilier urbain Le mobilier urbain

Proposition 1 : uniformiser le mobilier urbain sur base du mobilier existant repris aux abords du Kiosque



Proposition de mobilier neuf contemporain en bois

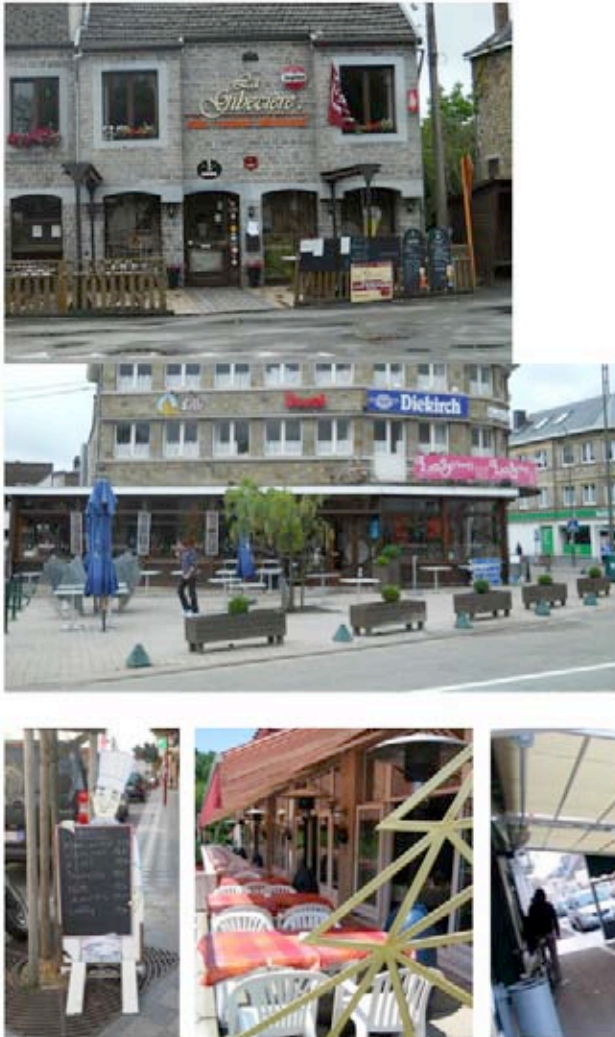


Proposition de mobilier pour l'estacade :



Fiche action 7 : Mobilier urbain Le mobilier Horeca

Exemples de terrasses **non préconisées** :



Exemples de terrasses **préconisées** :



Fiche action 7 : Mobilier urbain Signalétique urbaine

Le relais information service (RIS):

Dans le cas de Hotton, cette signalétique serait implantée face à la future localisation du Syndicat d'Initiative.



La micro-signalétique:



Signalétique dynamique événementielle:

Localisation actuelle

de la signalétique dynamique à Hotton, place Zulli :



Exemple de panneau urbain à Leds



Fiche action 8 : Végétalisation et Fleurissement

Description de l'action :

- la structuration de l'espace public par la plantation d'arbres en voiries et sur les places,
- la convivialité par un fleurissement harmonieux et homogène sur tout le périmètre d'intervention, et un fleurissement tout au long de l'année.

Choix des essences

Exemple de petit arbre d'alignement:

Pyrus calleryana 'Chanticleer'



Exemple d'arbre à port colonnaire :

Fagus sylvatica 'Dawyck' et 'Dawyck Purple'

Exemple de grand arbre d'alignement :

Acer platanoides 'Columnare' ou 'Emerald Queen'



Acer platanoides 'Emerald Queen'

Exemple d'arbre isolé d'essence noble :

Arveiu (Aveyron)



Jullianges (Haute-Loire)



Fiche action 8 : Aménagement général Végétalisation et fleurissement

Objectifs poursuivis :

L'objectif est d'améliorer le cadre vert et de créer un ensemble harmonieux.

Description de l'action :

- la structuration de l'espace public par la plantation d'arbres en voiries et sur les places,
- la convivialité par un fleurissement harmonieux et homogène sur tout le périmètre d'intervention, et un fleurissement tout au long de l'année.

Choix du mobilier lié aux plantations d'arbres en voirie :

Grilles de protections en fonte ou acier :



Le modèle de grille doit assurer une percolation maximale de l'eau de ruissellement

Corsets :



Support pour plantes grimpantes :



Parterres en pleine terre :



- Exploiter tous les petits espaces disponibles,
- Combiner plantes vivaces et plantes annuelles
- Combiner plantations en conteneurs et en pleine terre,
- Combiner plusieurs plantes grimpantes et des annuelles en jardinières

Fiche action 8 : Aménagement général

Végétalisation et fleurissement

Fleurissement hors sol en bacs :



- Utiliser des conteneurs de taille suffisante,
- Utiliser des supports pour combiner les conteneurs,
- Exploiter les endroits stratégiques avec des compositions marquantes

Suspensions sur mât ou en consoles :



Exemple de bandes fleuries champêtres à Rouvroy :

